



INTERNATIONAL
PEACE
INSTITUTE

L'influence des femmes casques bleus sur le soutien accordé par le public des pays fournisseurs de contingents aux activités qui leur sont confiées

Laura Huber

MAI 2022

Laura Huber est professeure adjointe en sciences politiques à l'Université du Mississippi.

Les vues exprimées dans le présent document sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de l'International Peace Institute. L'IPI encourage l'analyse d'une vaste gamme de points de vue afin de promouvoir la poursuite d'un débat éclairé sur les politiques et problématiques revêtant une importance cruciale dans les affaires internationales.

L'auteure souhaite remercier Jenna Russo, Sabrina Karim, Robert Nagel, Liezelle Kumalo, Susan Allen, Gregory Love, Lindy Heinecken, Gretchen Baldwin et Morrell Andrews des commentaires qu'ils ont formulés au sujet de ce projet, ainsi que Cassidy Giordano, Evyn Papworth et Phesheya Nxumalo de l'aide qu'elles ont fournie. Elle a également une dette de reconnaissance à l'égard des participants à tous les sondages qu'elle a effectués. Enfin, elle remercie Albert Trithart et Anna Sattler d'avoir révisé les versions préliminaires du présent rapport et d'avoir créé les illustrations qui y figurent.

L'IPI remercie l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix, entreprise par le Gouvernement canadien, d'avoir financé le présent projet.

Résumé

Il existe plusieurs hypothèses largement répondues sur la façon dont les femmes casques bleus peuvent influencer sur l'opinion publique dans leur pays d'origine. En premier lieu, elles peuvent renforcer le soutien manifesté par le public en faveur des activités de maintien de la paix en augmentant la légitimité perçue des missions chargées de ces tâches. Cette perception est souvent fondée sur des clichés selon lesquels les femmes seraient moins violentes, moins corrompues et plus altruistes que les hommes. En second lieu, elles peuvent renforcer le soutien que le public manifeste en faveur des droits des femmes en contestant la validité des normes applicables aux rôles qui devraient leur être dévolus. Enfin, certains croient que le décès de femmes casques bleus pourrait réduire le soutien dont bénéficient les activités de maintien de la paix.

S'inspirant des résultats de deux séries de sondages publics en ligne menés en Inde et en Afrique du Sud, le présent document de discussion met ces hypothèses à l'épreuve. Il tire également parti des résultats d'un sondage supplémentaire effectué auprès de représentants d'États Membres de l'ONU en poste à New York en vue de permettre de comprendre ce qui incite les responsables de la prise de décisions à croire que l'affectation de femmes entraîne une altération du soutien accordé par le public aux activités de maintien de la paix.

Le sondage mené en Inde a révélé que la lecture de textes relatifs à des femmes casques bleus pouvait renforcer le soutien manifesté en faveur des activités de maintien de la paix de l'ONU. En outre, les répondants, tant en Inde qu'en Afrique du Sud, n'étaient ni plus ni moins susceptibles de se déclarer en faveur de ces activités s'ils avaient lu un texte annonçant qu'une femme casque bleu avait été tuée en cours d'affectation. Les répondants sud-africains qui avaient lu un texte de ce type étaient également plus susceptibles de se déclarer en faveur de l'égalité des sexes et d'afficher moins de croyances sexistes, tandis que ceux qui avaient lu un texte sur l'affectation d'une unité mixte souhaitaient envoyer un plus grand nombre de femmes casques bleus l'année suivante (le même effet n'a pas été observé en Inde).

Globalement, les sondages ont révélé que les niveaux de soutien manifesté à l'égard des activités de maintien de la paix, tant en Inde qu'en Afrique du Sud, étaient relativement élevés. En outre, les représentants d'États Membres en poste à New York ont indiqué qu'ils trouvent non seulement utile de prendre le pouls de l'opinion publique sur les activités de maintien de la paix et d'en tenir compte au moment de prendre des décisions sur les affectations, mais

qu'ils estiment aussi que l'affectation de femmes casques bleus renforce le soutien manifesté en faveur des opérations de maintien de la paix entreprises par l'ONU.

Les différences observées au niveau des résultats des sondages menés dans ces deux pays révèlent que les femmes casques bleus peuvent être perçues différemment par le public dans des contextes différents et qu'elles ne peuvent pas toujours renforcer le soutien accordé aux activités de maintien de la paix ou aux droits des femmes. En conséquence, les experts et les responsables de l'élaboration des politiques au sein des gouvernements nationaux et de l'ONU devraient analyser la question de savoir comment les normes et pratiques sociales, culturelles et politiques influent sur la façon dont le public perçoit l'affectation de femmes casques bleus et y réagit.

Introduction

Dans quelle mesure la participation accrue des femmes aux opérations de maintien de la paix peut-elle avoir des répercussions sur la légitimité de ces activités? L'ONU, les experts et les responsables de l'élaboration des politiques font souvent valoir que la présence de femmes casques bleus renforce l'efficacité et la légitimité des opérations de maintien de la paix¹. En particulier, on insiste sur le fait que les femmes casques bleus sont plus aptes à établir des rapports avec les femmes des collectivités des pays d'accueil et à créer des relations de

confiance avec elles. Cependant, outre l'action qu'elles exercent dans ces pays, leur affectation peut également avoir un effet sur l'opinion que le public des pays fournisseurs de contingents (PFC) se fait des opérations de maintien de la paix.

On entend souvent émettre plusieurs hypothèses largement répandues sur la façon dont les femmes casques bleus peuvent influencer l'opinion publique. Premièrement, elles peuvent contribuer au renforcement du soutien accordé par le public des PFC aux opérations de maintien de la paix en rendant plus plausible la perception selon laquelle les missions entreprises à cette fin sont légitimes. Cette perception se fonde fréquemment sur des clichés sexospécifiques selon lesquels les femmes sont moins violentes, moins corrompues et plus altruistes que les hommes². Bien qu'il n'existe aucune preuve irréfutable indiquant qu'elles ont un comportement différent de celui de leurs homologues masculins, ces clichés peuvent affecter la façon dont le public perçoit la légitimité et l'efficacité des missions de maintien de la paix. En second lieu, comme les femmes ne représentent qu'une faible proportion des forces armées nationales et des effectifs militaires affectés au maintien de la paix, la vue d'une femme portant un casque bleu peut remettre en question les normes sexospécifiques traditionnellement applicables. Cela pourrait renforcer le soutien accordé aux droits des femmes tant dans les pays d'accueil que dans les PFC³. Enfin, certains croient que le décès de femmes casques bleus pourrait entraîner une

-
- 1 Voir, par exemple : Département des opérations de paix (DPO) de l'ONU, « Les femmes dans le maintien de la paix », consultable à l'adresse <https://peacekeeping.un.org/fr/women-peacekeeping> ; Donna Bridges et Debbie Horsfall, « Increasing Operational Effectiveness in UN Peacekeeping: Toward a Gender-Balanced Force » (Augmentation de l'efficacité opérationnelle des opérations de maintien de la paix de l'ONU : Vers l'utilisation d'une force dans laquelle l'équilibre entre les sexes est assuré), *Armed Forces and Society* 36, n° 1 (octobre 2009); Louise Olsson et Torunn L. Tryggestad, chefs de publication, *Women and International Peacekeeping* (Les femmes et les activités internationales de maintien de la paix) (Londres: Routledge, 2001); et Lisa Sharland, « Women, Gender and the A4P Agenda — An Opportunity for Action? » (Les femmes, le genre et la Déclaration A4P — une occasion de passer à l'action?), *Forum Challenges*, novembre 2019.
 - 2 Tiffany D. Barnes, Emily Beaulieu et Gregory W. Saxton, « Restoring Trust in the Police: Why Female Officers Reduce Suspicions of Corruption » (Rétablissement de la confiance dans la police : Pourquoi les policières réduisent les soupçons de corruption), *Governance* 31, n° 1 (janvier 2018); Gustavo Flores-Macias et Jessica Zarkin, « Militarization and Perceptions of Law Enforcement in the Developing World: Evidence from a Conjoint Experiment in Mexico » (La militarisation et les perceptions des activités de maintien de l'ordre dans le monde en développement : Éléments de preuve issus d'une expérience conjointe menée au Mexique), *British Journal of Political Science* (2021); Norma M. Riccucci, Gregg G. Van Ryzin et Cecilia F. Lavena, « Representative Bureaucracy in Policing: Does It Increase Perceived Legitimacy? » (La bureaucratie représentative dans les services de police : augmente-t-elle la légitimité perçue?), *Journal of Public Administration Research and Theory* 24, n° 3 (juillet 2014); Sabrina Karim, « Restoring Confidence in Post-Conflict Security Sectors: Survey Evidence from Liberia on Female Ratio Balancing Reforms » (Rétablissement de la confiance dans les secteurs de la sécurité après un conflit : Éléments de preuve issus d'un sondage mené au Libéria sur les réformes visant à établir l'équilibre entre les sexes en augmentant le pourcentage de femmes), *British Journal of Political Science* 49, n° 3 (2019); Bridges et Horsfall, « Increasing Operational Effectiveness in UN Peacekeeping » (Augmentation de l'efficacité opérationnelle dans les opérations de maintien de la paix menées par l'ONU).
 - 3 Voir, par exemple, Lori Beaman *et al.*, « Powerful Women: Does Exposure Reduce Bias? » (Femmes de pouvoir : L'exposition réduit-elle les partis pris?), *Quarterly Journal of Economics* 124, n° 4 (novembre 2009). Il importe toutefois de noter que selon certaines études, seules les femmes (et non les hommes) révisent leurs opinions sexospécifiques après avoir eu affaire à une femme de pouvoir ou avoir exercé une profession traditionnellement dominée par les hommes. Voir Amanda Clayton, « Do Gender Quotas Really Reduce Bias? Evidence from a Policy Experiment in Southern Africa » (L'action menée pour modifier les contingents axés sur le sexe permet-elle vraiment de réduire les partis pris? Éléments de preuve issus d'une expérience stratégique menée en Afrique du Sud), *Journal of Experimental Political Science* 5, n° 3 (2018); et Dara Kay Cohen, Connor Huff et Robert Schub, « At War and at Home: The Consequences of US Women Combat Casualties » (En guerre et à la maison : les conséquences des décès de femmes américaines tuées au combat), *Journal of Conflict Resolution* 65, n° 4 (2021).

baisse du soutien accordé aux opérations de maintien de la paix.

Ces hypothèses formulées au sujet de l'effet que l'affectation de femmes casques bleus a sur l'opinion publique ont des répercussions importantes sur l'élaboration des politiques. Elles peuvent influencer sur les décisions des responsables de l'élaboration des politiques quant à l'opportunité d'affecter des militaires à des missions de maintien de la paix de l'ONU, au choix des emplacements et des modalités, et à la question de savoir si les tâches envisagées doivent être confiées à des femmes ou des hommes. Pour s'assurer que ces décisions ne sont pas fondées sur des hypothèses sexospécifiques erronées, il importe de bien comprendre la perception que les populations des PFC se font des femmes casques bleus.

S'inspirant des résultats de deux séries de sondages publics en ligne, le présent rapport examine la façon dont l'affectation et le décès de femmes casques bleus influent sur les attitudes du public à l'égard des activités de maintien de la paix et du soutien dont elles bénéficient dans deux PFC, à savoir l'Inde et l'Afrique du Sud. Il tient également compte des résultats d'un autre sondage mené auprès de représentants d'États Membres de l'ONU siégeant au Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix afin de permettre de comprendre pourquoi ils estiment que l'affectation de femmes a des répercussions sur le soutien que le public accorde aux activités de maintien de la paix.

Hypothèses sur les perceptions que le public se fait des femmes casques bleus

Jusqu'à présent, on ne dispose que de peu de preuves sur la façon dont l'affectation de femmes

casques bleus ou les décès à déplorer dans leurs rangs influent sur le soutien accordé par le public des PFC aux activités de maintien de la paix de l'ONU. Néanmoins, les hypothèses véhiculées au sujet de ces effets déterminent la teneur des messages et des décisions des responsables de l'élaboration des politiques.

Les femmes casques bleus et la légitimité des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Il y a plus de 20 ans, en 2000, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). Dans cette résolution, ainsi que dans plusieurs résolutions subséquentes portant sur le même thème, l'ONU a demandé d'augmenter la participation des femmes et d'améliorer la protection qui leur est fournie par les organismes chargés d'assurer la paix et la sécurité⁴. En 2020, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2538, la première qui soit consacrée exclusivement aux femmes participant à des opérations de maintien de la paix. Cette résolution reconnaît le rôle indispensable joué par les femmes dans l'amélioration des résultats, de l'efficacité et de la crédibilité des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et exhorte les pays fournisseurs de contingents et personnel de police à affecter un plus grand nombre de femmes en tenue à ces opérations⁵.

De nombreux experts et responsables de l'élaboration des politiques ont fait valoir que la participation de femmes aux opérations de maintien de la paix augmente la légitimité de ces opérations telle qu'elle est perçue par les populations des pays d'accueil⁶. Il existe également des preuves indiquant qu'à mesure qu'un nombre croissant de femmes participent aux activités d'entités publiques nationales telles que la police et l'armée, le public commence à considérer ces entités comme

4 Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU (31 octobre 2000), document des Nations Unies S/RES/1325 (2000).

5 Résolution 2538 du Conseil de sécurité de l'ONU (28 août, 2020), document des Nations Unies S/RES/2538 (2020).

6 Un sondage mené auprès d'agents de maintien de la paix appartenant aux forces armées, à la police et à des entités civiles, ainsi qu'auprès d'experts des milieux universitaires, a révélé que 82 % des personnes interrogées estimaient qu'une participation accrue des femmes aux opérations de maintien de la paix augmentait la légitimité de ces opérations telle que perçue par les populations locales. Kari M. Osland, Jenny Nortvedt et Maria Gilen Røysamb, « Female Peacekeepers and Operational Effectiveness in UN Peace Operations » (Les femmes casques bleus et l'efficacité opérationnelle des opérations de paix de l'ONU), Institut norvégien d'affaires internationales, janvier 2020. Voir également Bridges et Horsfall, « Increasing Operational Effectiveness in UN Peacekeeping » (Augmentation de l'efficacité opérationnelle dans les activités de maintien de la paix de l'ONU). Voir en outre Robert U. Nagel, Kate Fin et Julia Maenza, « Gendered Impacts on Operational Effectiveness of UN Peace Operations » (Effets sexospécifiques sur l'efficacité opérationnelle des opérations de paix de l'ONU), Georgetown Institute for Women, Peace and Security, mai 2021; Olsson et Tryggestad, *Women and International Peacekeeping* (Les femmes et les activités internationales de maintien de la paix); Sharland, « Women, Gender and the A4P Agenda » (Les femmes, le genre et la Déclaration A4P); et Jamille Bigio et Rachel Vogelstein, « Increasing Female Participation in Peacekeeping Operations » (Augmentation de la participation des femmes dans les opérations de maintien de la paix), Conseil des relations internationales, septembre 2018. Toutefois, certains de ces arguments ont été critiqués en raison du fait qu'ils étaient fondés sur des clichés sexistes et « alourdis-

plus légitimes, dignes de confiance et justes⁷. Et pourtant, jusqu'à présent, aucune étude n'a évalué la façon dont l'affectation de femmes casques bleus influe sur les perceptions que les populations se font de leurs concitoyens militaires qui sont déployés dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.

L'augmentation de la participation des femmes aux activités de maintien de la paix pourrait renforcer la légitimité et la crédibilité perçues de ces activités au sein des PFC, et ce pour deux raisons. En premier lieu, quand les citoyens d'un PFC constatent que les agents de maintien de la paix qui en sont originaires présentent des caractéristiques qu'ils ont en commun, comme le sexe, ils

Jusqu'à présent, aucune étude n'a évalué la façon dont l'affectation de femmes casques bleus influe sur les perceptions que les populations se font de leurs concitoyens militaires qui sont déployés dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.

peuvent avoir l'impression que ces agents et l'entité dont ils relèvent sont plus légitimes⁸. En second lieu, les clichés selon lesquels les femmes sont moins violentes et plus dignes de confiance, justes, capables de manifester de la compassion, attentionnées et motivées par l'altruisme et les préoccupations humanitaires peuvent inciter le public à croire que les missions auxquelles participent un plus grand nombre de femmes casques bleus sont moins violentes et plus orientées vers les idéaux humanitaires⁹.

Il est important de noter que le citoyen civil moyen d'un PFC ne possède que des connaissances relativement limitées sur les activités de maintien

saient le fardeau » à supporter par les femmes casques bleus. Voir Nadine Puechguirbal, « Discourses on Gender, Patriarchy and Resolution 1325: A Textual Analysis of UN Documents » (Considérations sur le sexe, le patriarcat et la résolution 1325 : analyse textuelle de documents des Nations Unies), *International Peacekeeping* 17, n° 2 (2010); Nina Wilén, « Female Peacekeepers' Added Burden » (L'alourdissement du fardeau à supporter par les femmes casques bleus), *International Affairs* 96, n° 6 (novembre 2020); et Kari M. Osland, « Much Ado about Nothing? The Impact of International Assistance to Police Reform in Afghanistan, Bosnia and Herzegovina, Kosovo, Serbia and South Sudan » (Beaucoup de bruit pour rien? Les effets de l'assistance internationale fournie pour promouvoir la réforme de la police en Afghanistan, en Bosnie et Herzégovine, au Kosovo, en Serbie et au Soudan du Sud), Institut norvégien des affaires internationales, mai 2014.

- 7 Ces études portent sur des entités nationales, et non sur des affectations à caractère international. Il n'est par conséquent pas possible de déterminer clairement si ces conclusions seront encore valables dans un contexte international. Barnes, Beaulieu et Saxton, « Restoring Trust in the Police: Why Female Officers Reduce Suspicions of Corruption » (Rétablissement de la confiance en la police : Pourquoi les agents de sexe féminin réduisent les soupçons de corruption); Flores-Macias et Zarkin, « Militarization and Perceptions of Law Enforcement in the Developing World » (La militarisation et les perceptions des forces de maintien de l'ordre dans le monde en développement); Riccucci, Van Ryzin et Lavena, « Representative Bureaucracy in Policing: Does It Increase Perceived Legitimacy? » (La bureaucratie représentative dans la prestation des services de police : augmente-t-elle la légitimité perçue?); Karim, « Restoring Confidence in Post-Conflict Security Sectors » (Rétablissement de la confiance dans les secteurs de la sécurité après un conflit); Bridges et Horsfall, « Increasing Operational Effectiveness in UN Peacekeeping » (Augmentation de l'efficacité opérationnelle dans les opérations de maintien de la paix menées par l'ONU).
- 8 Selon les théories de la représentation symbolique, les perceptions de la légitimité institutionnelle augmenteraient lorsque l'identité démographique des représentants des entités en cause est en concordance avec celle du public. Riccucci, Van Ryzin et Lavena, « Representative Bureaucracy in Policing: Does It Increase Perceived Legitimacy? » (La bureaucratie représentative dans les services de police : augmente-t-elle la légitimité perçue?); Kenneth J. Meier et Jill Nicholson-Crotty, « Gender, Representative Bureaucracy, and Law Enforcement: The Case of Sexual Assault » (Le sexe, la bureaucratie représentative et le maintien de l'ordre : Le cas des agressions sexuelles), *Public Administration Review* 66, n° 6 (novembre-décembre 2006); Nick A. Theobald et Donald P. Haider-Markel, « Race, Bureaucracy, and Symbolic Representation: Interactions between Citizens and Police » (La race, la bureaucratie et la représentation symbolique : Interactions entre les citoyens et la police), *Journal of Public Administration Research and Theory* 19, n° 2 (avril 2009); Amie M. Schuck, Paola Baldo et Christopher Powell, « Women in Policing and Legitimacy: A Vignette-Based Study of Symbolic Representation » (Les femmes dans les services de police et la légitimité : Étude de la représentation symbolique fondée sur des vignettes), *Women and Criminal Justice* 31, n° 5 (2021); Tiffany D. Barnes et Emily Beaulieu, « Women Politicians, Institutions, and Perceptions of Corruption » (Les femmes politiques, les institutions et les perceptions de la corruption), *Comparative Police Studies* 52, n° 1 (2019); Flores-Macias et Zarkin, « Militarization and Perceptions of Law Enforcement in the Developing World » (La militarisation et les perceptions des forces de maintien de l'ordre dans le monde en développement); Laura Huber, Sabrina Karim et Lindsey Pruett, « The 'Commando' Effect: The Impact of Gender on Misconduct among Security Force Personnel using Experimental Survey Evidence from Four Countries » (L'effet 'commando' : l'influence du sexe dans les cas d'inconduite chez des membres des forces de sécurité, déterminée en analysant les preuves recueillies dans le cadre d'un sondage expérimental effectué auprès de ressortissants de quatre pays), document de travail, 2022.
- 9 Par exemple, dans un contexte différent, une étude a révélé que quand des femmes combattaient au sein d'un groupe rebelle hypothétique, les participants estimaient que le recours à la violence par ce groupe était plus légitime. Deborah Manekin et Reed M. Wood, « Framing the Narrative: Female Fighters, External Audience Attitudes, and Transnational Support for Armed Rebellions » (Contextualisation du discours : Combattantes, attitudes des publics externes et soutien transnational aux rebellions armées), *Journal of Conflict Resolution* 64, n° 9 (2020). Voir également Daniel B. Kennedy et Robert J. Homant, « Attitudes of Abused Women toward Male and Female Police Officers » (Les attitudes des femmes ayant subi des abus à l'égard des policiers et des policières), *Criminal Justice and Behavior* 10, n° 4 (décembre 1983); Barnes et Beaulieu, « Women Politicians, Institutions, and Perceptions of Corruption » (Femmes politiques, institutions et perceptions de la corruption); Flores-Macias et Zarkin, « Militarization and Perceptions of Law Enforcement in the Developing World » (La militarisation et les perceptions des forces de maintien de l'ordre dans le monde en développement); Karim, « Restoring Confidence in Post-Conflict Security Sectors » (Rétablissement de la confiance dans les secteurs de la sécurité après un conflit); Amalia R. Miller et Carmit Segal, « Do Female Officers Improve Law Enforcement Quality? Effects on Crime Reporting and Domestic Violence » (Les policières améliorent-elles la qualité des services de maintien de l'ordre? Effets sur le signalement des délits et la violence domestique), *Review of Economic Studies* 86, n° 5 (octobre 2019). Cela ne se vérifie cependant pas dans tous les contextes. Voir, par exemple, Sabrina Karim, « Relational State Building in Areas of Limited Statehood: Experimental Evidence on the Attitudes of the Police » (L'édification relationnelle de l'État dans les zones où sa souveraineté est limitée. Preuve recueillie à titre expérimental sur les attitudes de la police), *American Political Science Review* 114, n° 2 (2020); Laura Sjöberg, « Women Fighters and the 'Beautiful Soul' Narrative » (Les combattantes et le mythe de 'l'âme magnifique'), *International Review of the Red Cross* 92, n° 877 (mars 2010); Jocelyn Viterna, « Radical or Righteous? Using Gender to Shape Public Perceptions of Political Violence » (Radical ou juste? Utilisation du genre pour déterminer les perceptions de la violence politique par le public), dans *Dynamics of Political Violence: A Process-Oriented Perspective on Radicalization and the Escalation of Political Conflict*, sous la direction de Chares Demetriou, Lorenzo Bosi et Stefan Malhaner, chefs de publication (Surrey, Royaume-Uni : Ashgate, 2014).

de la paix de l'ONU, et il est par conséquent possible qu'il ne soit pas au courant du moment auquel les femmes casques bleus sont affectées à une mission, de la nature des activités des agents de maintien de la paix, des raisons de leur affectation ou du lieu où elle aura lieu¹⁰. Et pourtant, en raison de ce manque de connaissances préalables, quand il se trouve en présence de renseignements sur le maintien de la paix, il pourra être tout particulièrement susceptible de tirer des conclusions en utilisant des indices provenant du contexte, tels que la réponse à la question de savoir si des femmes casques bleus sont affectées à la mission. Les gouvernements profitent souvent de cet état de choses pour tenter d'augmenter le soutien à des opérations de maintien de la paix. Ils présentent régulièrement ces femmes sous un jour favorable dans des communiqués de presse et des déclarations. Par exemple, le Gouvernement indien a symboliquement appelé l'attention sur la contribution des femmes casques bleus pour montrer qu'il est en faveur de la parité des sexes et de la participation aux activités de maintien de la paix, et susciter un soutien accru en faveur de ces activités et des politiques qu'il poursuit¹¹.

Les perceptions que le public se fait des agents de maintien de la paix risquent aussi d'être déterminées par les médias. Les femmes casques bleus sont souvent l'objet de reportages diffusés par les médias, qui mettent fréquemment l'accent sur leur sexe¹². Par exemple, on a constaté que des organes d'information indiens diffusant des reportages sur des femmes casques bleus d'origine indienne les présentaient comme « naturellement » pacifiques, plus attentionnées et plus aptes à établir des relations avec le public, en plus de les désigner

souvent par les termes « filles », « dames » et « mères »¹³. Cette dialectique genrée peut déterminer la façon dont le public perçoit les femmes casques bleus et pourrait également, par voie de conséquence, influencer également les perceptions que le public se fait des activités de maintien de la paix d'une manière plus générale.

Les femmes casques bleus et le soutien des droits des femmes

Outre le fait que les femmes casques bleus permettent aux activités de maintien de la paix de bénéficier d'un soutien accru, l'ONU, les PFC et les experts des milieux universitaires affirment souvent qu'elles renforcent l'action menée en faveur des droits des femmes en faisant fonction de modèles de rôle. La vue de femmes casques bleus faisant partie des forces armées peut remettre en question les rôles traditionnellement joués par les hommes et les femmes, constituer la preuve que ces dernières ont la capacité d'agir et possèdent des compétences hautement appréciées, et encourager leur entourage à accepter plus facilement le fait qu'elles peuvent intervenir utilement dans d'autres domaines et secteurs d'activité. Par exemple, le Gouvernement indien et l'ONU ont déclaré que c'était à l'unité de police constituée indienne, composée exclusivement de femmes, qu'il fallait attribuer le mérite d'avoir amélioré la situation en matière de respect des droits des femmes au Libéria et encouragé les citoyennes de ce pays et de l'Inde à faire carrière dans la police ou les forces armées¹⁴. Des rapports émanant de fonctionnaires gouvernementaux et des médias ont également souligné à quel point les femmes casques bleus affectées au Libéria se distinguaient par leur

10 Par exemple, après avoir pris connaissance d'une liste de quatre options possibles, seulement 33 % des participants indiens au sondage et 41 % des Sud-Africains ont été capables de fournir la réponse correcte en indiquant que l'Allemagne n'était pas membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

11 Klossek et Johansson-Nogués signalent que si le Gouvernement indien tient les femmes casques bleus en haute estime et s'attache à les promouvoir, c'est surtout en raison de la valeur symbolique que revêt leur contribution et de leur aptitude à faire fonction d'ambassadrices itinérantes, plutôt que de l'efficacité dont elles font preuve dans l'exécution des mandats des missions. Lara Klossek et Elisabeth Johansson-Nogués, « The Female 'Boot on the Ground': Indian Ambivalence Over Gender Mainstreaming in UN Peacekeeping Operations » (Les femmes dans les opérations sur le terrain : Le double jeu que joue le Gouvernement indien en prétendant promouvoir la parité entre les sexes dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU), *International Peacekeeping* 28, n° 4 (2021). Cela fait écho aux critiques selon lesquelles on s'attend souvent à ce que les femmes casques bleus s'acquittent de tâches exigeant un investissement affectif de leur part et des efforts physiques en plus des fonctions officielles qui leur sont confiées pour promouvoir les droits des femmes, encourager l'établissement de relations positives avec les collectivités, et agir en tant que porte-parole pour la mission. Wilén, « Female Peacekeepers' Added Burden » (Le fardeau supplémentaire imposé aux femmes casques bleus).

12 Par exemple, la base de données de recherche Nexis Uni énumère plus de 3 000 articles contenant l'expression « agentes de maintien de la paix » ou « femmes casques bleus ».

13 Par contraste, les articles consacrés à des casques bleus de sexe masculin se gardaient bien de faire allusion à leur rôle en tant que pères aimants et dévoués, mais accordaient plutôt une place prépondérante aux abus sexuels qu'ils avaient commis, ce qui avait privé des familles de tout soutien, tant en Inde que dans le pays d'accueil. Lesley J. Pruitt, « All-Female Police Contingents: Feminism and the Discourse of Armed Protection » (Des contingents de police constitués exclusivement de femmes : le féminisme et les propos sur la protection armée), *International Peacekeeping* 20, n° 1 (2013).

14 Klossek et Johansson-Nogués, « The Female 'Boot on the Ground' » (Les femmes dans les opérations sur le terrain).

robustesse et leurs capacités, ce qui constituait une éclatante démonstration de la valeur de la contribution que les femmes pouvaient apporter¹⁵.

Bien que les femmes casques bleus soient typiquement présentées comme modèles de rôle pour les femmes du pays d'accueil, elles peuvent également accomplir la même fonction pour celles des PFC. Étant donné que leur nombre est relativement réduit, même dans les pays dont les forces armées comptent un nombre assez élevé de femmes dans leurs rangs, il se peut qu'elles suscitent une attention spéciale de la part des médias et des pouvoirs publics, ce qui a pour effet d'augmenter le niveau de sensibilisation du public à l'égard de celles qui jouent ces rôles¹⁶. Par ailleurs, les affectations à des activités de maintien de la paix sont parfois considérées comme prestigieuses et peuvent offrir aux femmes soldats de meilleures occasions de poursuivre leur formation, d'acquérir de l'expérience et d'obtenir de l'avancement¹⁷. Dans le même ordre d'idées, l'affectation de femmes à des activités à caractère international peut remettre en question la validité des préjugés favorables dont bénéficient les femmes soldats, admirées pour leur capacité à se prendre en main et pour leur courage, en appelant l'attention sur leur volonté d'obtenir des affectations à l'étranger et sur leur aptitude à répondre aux exigences à satisfaire à cette fin¹⁸.

Il n'existe que peu de preuves indiquant que le public réagit plus négativement à des décès survenus chez des femmes, notamment dans le contexte d'activités de maintien de la paix.

Décès survenus chez les hommes et les femmes casques bleus tels que perçus par l'opinion publique

Une préoccupation exprimée par certains fonctionnaires gouvernementaux de PFC tient au fait que les décès de casques bleus pourraient entraîner une baisse du soutien accordé par le public aux activités de maintien de la paix ou exposer le gouvernement à des critiques, un phénomène connu sous le nom de « syndrome de la housse mortuaire »¹⁹.

Toutefois, la mesure dans laquelle les décès ont une incidence sur l'opinion publique et les décisions relatives aux affectations fait encore l'objet de controverses. Les répercussions qu'ont les décès sur le soutien accordé aux opérations militaires varient en fonction de facteurs tels que les caractéristiques individuelles des membres du public, le soutien manifesté en faveur des activités belliqueuses, les tendances partisans et les messages diffusés par les élites politiques, et l'évolution des opérations militaires²⁰.

Bien que les décès, quel qu'en soit le nombre, puissent susciter des critiques de la part du public, ceux qui surviennent chez les femmes peuvent engendrer des réactions négatives plus fortes en raison de la norme de protection genrée selon

15 Pruitt, « All-Female Police Contingents: Feminism and the Discourse of Armed Protection » (Des contingents de police constitués exclusivement de femmes : Le féminisme et les propos sur la protection armée).

16 Par exemple, Karim et Beardsley ont constaté que le pourcentage de femmes faisant partie des forces armées ou de police d'un pays ne permet pas de prédire la proportion de femmes affectées à des missions de maintien de la paix. Cela pourrait indiquer que le simple fait de disposer d'un plus grand nombre de femmes au sein des forces armées ou de police ne signifie pas automatiquement qu'elles seront affectées à des missions. En outre, étant donné que les femmes ont tendance à constituer une proportion relativement faible de l'effectif des forces armées, du moins d'après ce qu'on constate dans l'ensemble, le public peut ne pas être conscient de la présence de femmes soldats sur le territoire de son propre pays, ou ne pas être exposé aux activités qu'elles y mènent. Sabrina Karim et Kyle Beardsley, *Equal Opportunity Peacekeeping: Women, Peace, and Security in Post-Conflict States* (L'égalité des chances dans les opérations de maintien de la paix : les femmes, la paix et la sécurité dans les États sortant d'un conflit) (Oxford: Oxford University Press, 2017).

17 Il convient toutefois de noter que les perceptions que se font les militaires quant au prestige et à l'utilité des affectations à des opérations de maintien de la paix peuvent être différentes d'un pays à l'autre, ainsi que d'un grade à un autre. Par exemple, voir Nina Wilén et Lindy Heineken, « Peacekeeping Deployment Abroad and the Self-Perceptions of the Effect on Career Advancement, Status and Reintegration » (Les affectations à l'étranger dans le cadre d'opérations de maintien de la paix et les perceptions que se font les intéressés quant aux effets qui en résultent pour leurs perspectives d'avancement, leur statut et leur réintégration), *International Peacekeeping* 24, n° 2 (2017).

18 Cela peut remettre en question la validité des hypothèses selon lesquelles les femmes exercent des rôles traditionnellement féminins ou administratifs. Il est toutefois important de noter qu'il peut exister un écart entre ce que pensent les gens quand il s'agit de se faire une idée de ce qu'implique une affectation à une mission de maintien de la paix, d'une part, et la nature réelle des tâches confiées aux casques bleus, d'autre part. En fait, un grand nombre de femmes et d'hommes affectés à des opérations de maintien de la paix exercent surtout un rôle administratif ou de soutien. Sabrina Karim et Kyle Beardsley, *Equal Opportunity Peacekeeping* (Égalité des chances dans les activités de maintien de la paix).

19 Par exemple, à l'occasion de plusieurs entretiens menés par l'auteur en 2019 avec des membres du gouvernement, des forces armées et de la police, les participants ont affirmé que leur pays n'affectait pas de femmes à des missions ou dans des zones relevant de missions qui étaient jugées trop dangereuses, incertaines ou à risque élevé.

20 Pour en savoir plus sur la façon dont les décès de militaires influent sur l'opinion publique, voir Scott Sigmund Gartner, « The Multiple Effects of Casualties on Public Support for War: An Experimental Approach » (Les effets multiples des décès sur le soutien accordé par le public aux activités belliqueuses : une approche expérimentale), *American Political Science Review* 102, n° 1 (2008); Scott L. Althaus, Brittany H. Bramlett et James G. Gimpel, « When War Hits Home: The Geography of Military Losses and Support for War in Time and Space » (Quand la guerre devient une réalité au niveau local : La géographie des pertes de

laquelle les femmes sont considérées comme faibles, innocentes et ayant besoin d'une protection²¹. Par conséquent, les femmes qui meurent en cours d'affectation peuvent être considérées comme des victimes ayant connu un sort tragique, tandis que dans le cas des hommes qui sont tués, on peut penser qu'ils ont subi les regrettables conséquences pouvant résulter de l'accomplissement de leur rôle sociétal. Par exemple, certains critiques de la participation des femmes aux activités des forces armées ont affirmé que leur décès « a un caractère plus tragique que celui d'un homme étant donné que les situations dans lesquelles elles sont exposées à un danger de mort vont à l'encontre de leur nature »²², ce qui a un effet doublement démoralisant par rapport à celui que produisent les décès d'hommes²³.

Bien que cette croyance soit largement répandue, il n'existe que peu de preuves indiquant que le public réagit vraiment d'une façon plus négative lorsqu'il apprend que des femmes sont décédées, y compris dans le contexte d'opérations de maintien de la paix²⁴. Même ainsi, cette croyance peut limiter les chances d'affectation offertes aux femmes. Les

dirigeants et les responsables de la prise des décisions qui craignent un revirement d'opinion de la part du public si des femmes sont tuées en cours d'affectation peuvent réduire leur nombre au sein des contingents ou les reléguer à des postes où les tâches à accomplir ne comportent aucun danger dans le cadre de la mission envisagée²⁵. Dans le même ordre d'idées, on dispose de preuves indiquant que les femmes sont moins susceptibles d'être affectées à des opérations de maintien de la paix de l'ONU au cours des premières phases de leur exécution, quand la sécurité des casques bleus suscite le plus d'incertitudes.²⁶

Résultats du sondage sur les perceptions dont les femmes casques bleus font l'objet

Pour analyser la façon dont l'affectation de femmes casques bleus influe sur le soutien accordé par le public aux activités de maintien de la paix, ainsi que sur les croyances des représentants des gouverne-

militaires et le soutien en faveur de la guerre dans le temps et l'espace), *Journal of Conflict Resolution* 56, n° 3 (2012); Adam J. Berinsky, « Assuming the Costs of War: Events, Elites, and American Public Support for Military Conflict » (Prise en compte des coûts de la guerre : les événements, les élites et le soutien accordé par le public américain à la participation à des conflits armés), *Journal of Politics* 69, n° 4 (novembre 2007); James Burk, « Public Support for Peacekeeping in Lebanon and Somalia: Assessing the Casualties Hypothesis » (Le soutien accordé par le public aux opérations de maintien de la paix menées au Liban et en Somalie : évaluation de l'hypothèse relative aux pertes en vies humaines), *Political Science Quarterly* 114, n° 1 (printemps 1999); Scott Sigmund Gartner, Gary M. Segura et Michael Wilkening, « All Politics Are Local: Local Losses and Individual Attitudes toward the Vietnam War » (Tous les jeux politiques ont lieu au niveau local : les pertes locales et les attitudes individuelles à l'égard de la guerre au Vietnam), *Journal of Conflict Resolution* 41, n° 5 (octobre 1997); Scott Sigmund Gartner et Gary M. Segura, « War, Casualties, and Public Opinion » (La guerre, les pertes en vies humaines et l'opinion publique), *Journal of Conflict Resolution* 42, n° 3 (juin 1998); Bruce W. Jentleson, « The Pretty Prudent Public: Post Post-Vietnam American Opinion on the Use of Military Force » (Un public parfaitement prudent : l'opinion publique américaine sur le recours à la force armée après la guerre du Vietnam), *International Studies Quarterly* 36, n° 1 (mars 1992); Bruce W. Jentleson et Rebecca L. Britton, « Still Pretty Prudent: Post-Cold War American Public Opinion on the Use of Military Force » (Une certaine prudence toujours de mise : L'opinion publique américaine sur le recours à la force armée après la fin de la guerre froide), *Journal of Conflict Resolution* 42, n° 4 (août 1998); Eric V. Larson, *Casualties and Consensus: The Historical Role of Casualties in Domestic Support for US Military Operations* (Pertes en vies humaines et consensus : le rôle historique des statistiques sur les décès dans l'évolution du soutien accordé au niveau national aux opérations militaires menées par les États-Unis) (Santa Monica, CA: RAND Corporation, 1996); John Mueller, « The Iraq Syndrome » (Le syndrome iraquien), *Foreign Affairs*, novembre-décembre 2005; Erik Voeten et Paul R. Brewer, « Public Opinion, the War in Iraq, and Presidential Accountability » (L'opinion publique, la guerre en Iraq et la responsabilité présidentielle), *Journal of Conflict Resolution* 50, n° 6 (décembre 2006).

21 Jean Bethke Elshtain, *Women and War* (Chicago: University of Chicago Press, 1995); R. Charli Carpenter, « 'Women and Children First': Gender, Norms, and Humanitarian Evacuation in the Balkans 1991-95 », *International Organization* 57, n° 4 (automne 2003); R. Charli Carpenter, « 'Women, Children and Other Vulnerable Groups': Gender, Strategic Frames and the Protection of Civilians as a Transnational Issue », *International Studies Quarterly* 49, n° 2 (juin 2005); R. Charli Carpenter, *Innocent Women and Children: Gender, Norms and the Protection of Civilians* (Londres : Routledge, 2006); Cynthia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics* (Londres : Pandora, 1989); Karim et Beardsley, *Equal Opportunity Peacekeeping* (Chances égales dans les opérations de maintien de la paix).

22 Tel que cité dans l'article de Gretchen Cook intitulé « Controversy Arising over Female Combat Veterans » (Survenue d'une controverse au sujet des anciennes combattantes), *Women's eNews*, 11 novembre 2003, consultable à l'adresse <https://womensenews.org/2003/11/controversy-arising-over-female-combat-veterans/>.

23 Tel que cité dans l'article de Cohen, Huff et Schub, « At War and at Home: The Consequences of US Women Combat Casualties » (À la guerre et au foyer : Les conséquences des décès de combattantes américaines).

24 Par exemple, Cohen, Huff et Schub ont constaté que les décès de femmes faisant partie des forces armées américaines n'avaient provoqué aucune baisse du soutien aux opérations militaires qui soit supérieure à celle observée quand des décès d'hommes étaient déplorés. Ils ont toutefois observé que les décès survenant parmi les femmes avaient pour effet de renforcer le soutien en faveur de l'égalité des femmes. *Ibidem*. Dans le même ordre d'idées, une autre étude a révélé que les décès de femmes n'entraînaient une réduction du soutien aux opérations militaires que s'ils survenaient à un moment où le public ne disposait que d'un nombre relativement restreint d'indicateurs pour être en mesure de se prononcer sur le succès d'une opération militaire. Scott Sigmund Gartner, « The Multiple Effects of Casualties on Public Support for War » (Les effets multiples des décès sur le soutien accordé par le public aux activités belliqueuses).

25 Karim et Beardsley, *Equal Opportunity Peacekeeping* (Chances égales dans les opérations de maintien de la paix).

26 Kajsa Tidblad-Lundholm, « When are Women Deployed? Operational Uncertainty and Deployment of Female Personnel to UN Peacekeeping » (Quand des femmes sont-elles affectées? Incertitude opérationnelle et affectation de femmes casques bleus aux activités de maintien de la paix de l'ONU), *International Peacekeeping* 27, n° 4 (2020).

ments à l'égard de cette question, nous avons procédé à plusieurs sondages. En premier lieu, nous avons mené deux séries de sondages publics en ligne en Inde et en Afrique du Sud pour analyser la façon dont l'affectation de femmes casques bleus et les décès déplorés parmi elles influent sur le soutien accordé par le public aux activités de maintien de la paix et aux droits des femmes²⁷. Nous avons choisi l'Inde et l'Afrique du Sud parce que toutes deux sont des pays démocratiques qui sont soit d'importants fournisseurs de contingents (Inde), soit jouent un rôle de chef de file en matière de maintien de la paix dans leur région (Afrique du Sud)²⁸. Par ailleurs, ces deux pays ont des antécédents en tant que lieux d'origine de femmes casques bleus et promoteurs du programme FPS, ce qui n'empêche qu'ils présentent des niveaux variables de participation des femmes aux activités de maintien de la paix et d'action en faveur de l'égalité des sexes d'une façon plus générale.

Deux séries de sondages en ligne ont eu lieu en Inde et en Afrique du Sud entre mars et avril 2022²⁹. Le premier sondage a présenté à chaque participant un reportage hypothétique décrivant l'affectation d'un contingent indien ou sud-africain de militaires chargés du maintien de la paix dans le cadre de la mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO)³⁰. Chaque participant a, selon un mode aléatoire, lu un reportage portant sur un contingent qui était soit composé exclusivement d'hommes (250 hommes), soit mixte (200 hommes et 50 femmes). Par ailleurs, le reportage en question comprenait une citation faite par l'un des casques

bleus, dans laquelle ce dernier décrivait à quel point il était impatient de commencer son affectation. Les répondants qui ont lu le reportage consacré au contingent composé exclusivement d'hommes ont pris connaissance d'une citation faite par un homme, tandis que ceux qui ont lu le reportage consacré à l'unité mixte y ont trouvé une citation faite par une femme.

Dans le deuxième sondage, chaque participant a lu un reportage hypothétique consacré à un militaire d'origine indienne ou sud-africain qui, affecté à la MONUSCO dans le cadre d'activités de maintien de la paix, avait été tué par des membres d'une milice. Pour chaque participant, il a été indiqué en mode aléatoire que le casque bleu tué était un homme ou une femme. Le reportage comprenait également des citations d'un représentant des forces armées du pays et des parents du casque bleu décédé. Le texte des reportages hypothétiques utilisé pour les deux séries de sondage figure à l'Annexe 3 (en anglais)³¹.

Après avoir lu le texte des reportages, les participants aux deux sondages ont été priés de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure estiment-ils que leur pays a raison de fournir des casques bleus aux missions de maintien de la paix de l'ONU?
- Combien de casques bleus et, plus précisément, combien de femmes casques bleus préféreraient-ils que leur pays envoie à l'avenir?
- Avec quel degré d'efficacité l'unité de maintien de la paix s'est-elle acquittée de diverses tâches?
et³²

27 Les résultats indiqués comprennent le pourcentage de répondants qui ont sélectionné chaque réponse possible à une question à choix multiples. En outre, une régression par la méthode des moindres carrés ordinaires a été utilisée pour déterminer si les réponses fournies par les participants étaient significativement différentes lorsqu'elles étaient traitées avec l'unité mixte (dans le premier sondage) ou avec prise en compte du décès d'une femme casque bleu (dans le deuxième sondage). S'il existe une différence significative en cas de traitement au niveau 0,1 ou moins, cela est noté dans l'analyse. Si aucune différence n'est notée entre les deux groupes (traité et témoin), cela veut dire qu'il n'y avait pas de différence significative, et il se peut que le résultat ne soit pas enregistré, bien qu'il puisse être trouvé à l'Annexe 4 (en anglais). Étant donné que le traitement a été administré au hasard, des témoins ne sont pas nécessaires. Toutefois, les modèles ont fait l'objet d'un nouveau passage avec participation des témoins afin de prendre en compte l'idéologie politique, les connaissances sur les activités de maintien de la paix et les caractéristiques démographiques. Les résultats obtenus avec tous les modèles figurent à l'Annexe 4 (en anglais).

28 En outre, comme le sondage a eu lieu en ligne, il était important que les deux pays disposent d'une couverture Internet relativement élevée. Toutefois, vu que les sondages n'ont été menés que dans deux pays, leurs résultats ne peuvent pas être extrapolés à d'autres pays.

29 Chaque sondage a été mené avec la participation d'environ 1 125 répondants. Les échantillons étaient représentatifs des deux pays en termes de sexes et de niveaux de scolarisation, et en Inde, de groupe religieux. On trouvera à l'Annexe 2 (en anglais) de plus amples détails sur les caractéristiques démographiques des participants. Il fallait prévoir environ 10 minutes pour répondre à chaque sondage. Étant donné que ces sondages ont été menés en ligne, il est possible que les réponses provenant des membres du public au sens large présentent des différences si on procède à une comparaison entre les deux pays.

30 La MONUSCO a été choisie parce qu'elle est l'une des plus vastes missions de l'ONU actuellement en cours, qu'elle présente un taux de décès de casques bleus relativement élevé, et qu'elle comprend des casques bleus originaires de l'Inde et de l'Afrique du Sud.

31 Le texte des reportages hypothétiques utilisés pour les deux séries de sondage figure à l'Annexe 3 (en anglais). Le texte des sondages a été traduit en afrikaans, sésotho et zoulou en Afrique du Sud, et en hindi en Inde. Bien que la participation de femmes casques bleus fasse souvent l'objet d'une promotion mettant fortement l'accent sur leur genre, les reportages utilisés dans les sondages ont été relativement subtils en ce qui concerne leur traitement du genre. Il est par conséquent possible que les résultats ne reflètent pas pleinement les effets des campagnes de relations publiques consacrées aux femmes casques bleus, dans lesquelles l'accent était davantage mis sur leur genre. D'autre part, ces sondages n'ont porté que sur les militaires affectés à des opérations de maintien de la paix, de sorte qu'ils ne permettent pas de savoir ce qu'il en est des policiers participant à ces mêmes opérations.

32 Cette question a été posée dans le cadre du premier sondage, mais non du second.

- Dans quelle mesure sont-ils d'accord avec plusieurs affirmations relatives aux rôles attribués en fonction du sexe et aux droits des femmes?

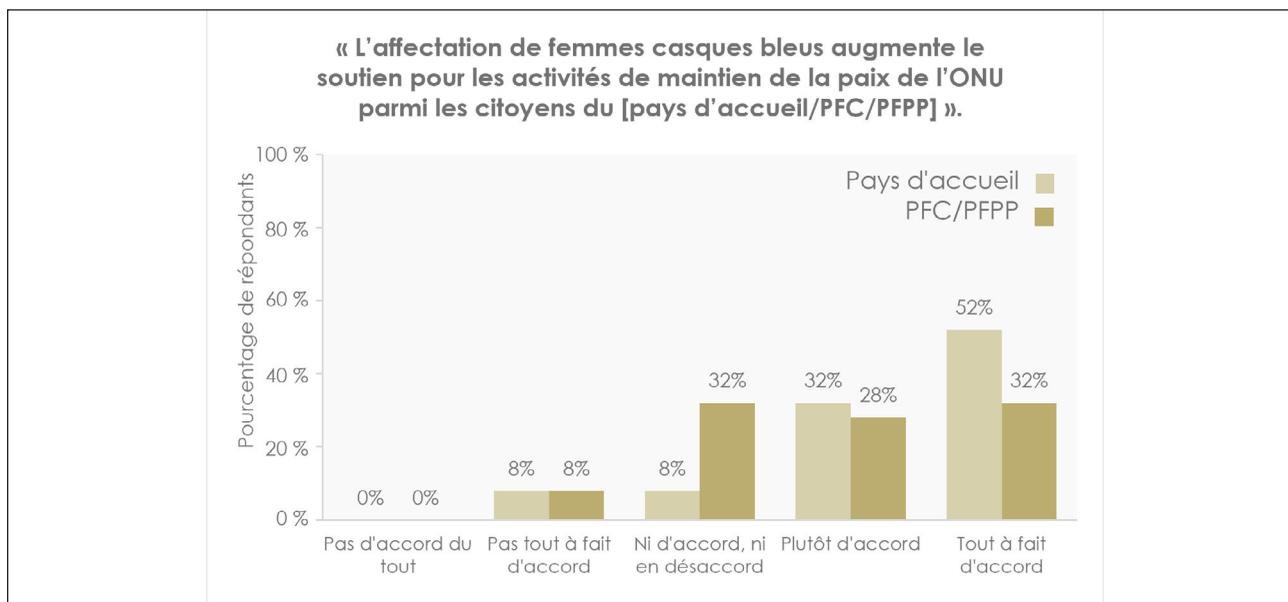
Étant donné qu'il n'appartient pas au public de choisir les personnes qu'il convient d'affecter à une mission, ni de fixer la date de leur affectation, il ne suffit pas de comprendre l'opinion que le public se fait des femmes casques bleus; il est également essentiel de comprendre les croyances des représentants des gouvernements sur le soutien que le public accorde aux activités de maintien de la paix et aux femmes casques bleus, de même que les perceptions qui s'y rapportent, et de savoir s'ils tiennent compte de l'opinion publique au moment de prendre des décisions sur les affectations. À cette fin, nous avons distribué un sondage aux représentants des États Membres siégeant au Comité spécial de l'ONU sur les opérations de maintien de la paix

(C-34) et à leur personnel en février et mars 2022³³.

Les femmes casques bleus et le soutien aux activités de maintien de la paix

La majorité des représentants siégeant au C-34 qui ont participé au sondage ont estimé que l'affectation de femmes casques bleus améliorerait le soutien exprimé en faveur des activités de maintien de la paix tant à l'intérieur du pays d'accueil (84 %) que dans le pays qu'ils représentent (60 %, voir Figure 1). Les sondages publics n'ont permis de recueillir que des preuves mitigées pour confirmer la validité de cette croyance. Les répondants de nationalité indienne qui ont lu les passages consacrés à une unité mixte ont exprimé un soutien plus vigoureux à l'égard des contributions futures au maintien de la paix (voir Figure 2). Cependant, le même effet ne s'est pas

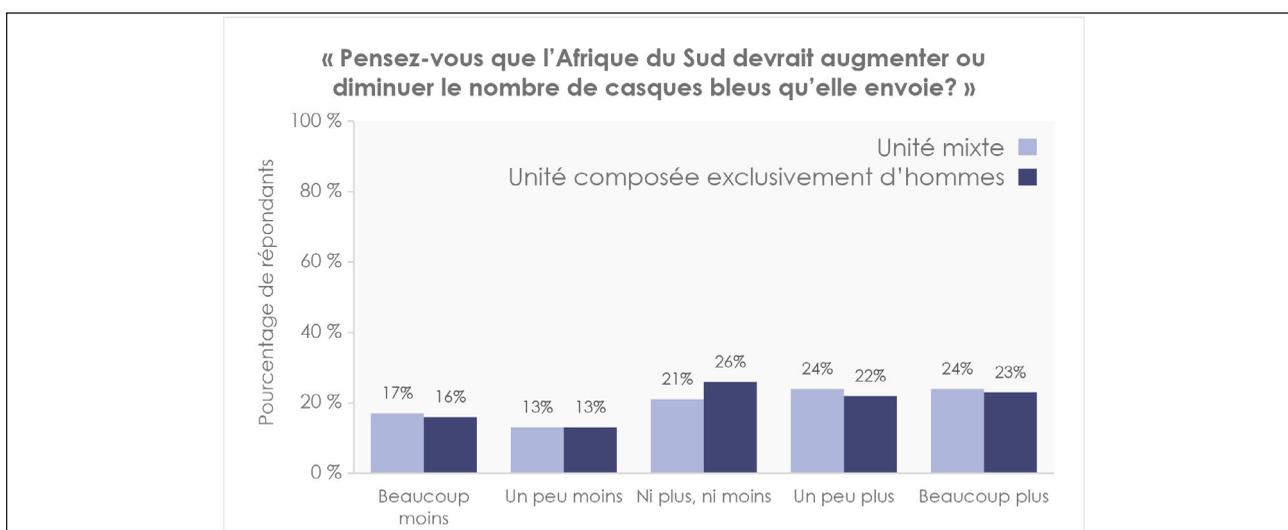
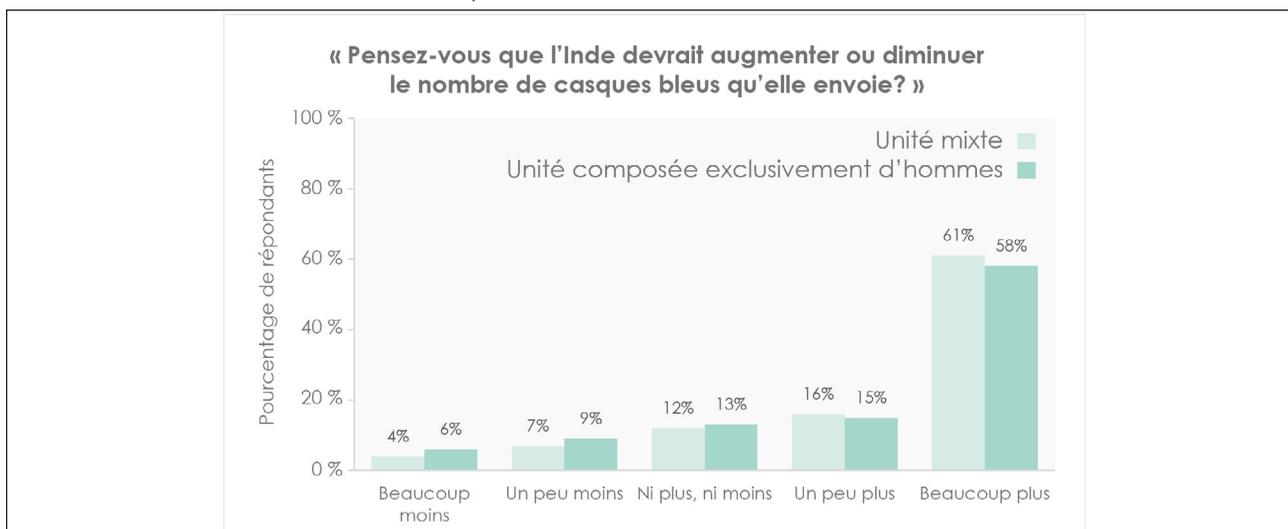
Figure 1. Perceptions exprimées par les diplomates en poste à l'ONU quant à la question de savoir si l'affectation de femmes casques bleus augmente le soutien accordé par le public aux activités de maintien de la paix dans les pays d'accueil/PFC/PFPF



³³ Le C-34 comprend 147 États Membres qui fournissent ou ont fourni des contingents dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, et il a pour mandat d'examiner toutes les questions relatives au maintien de la paix. Les membres du C-34 ont reçu par courrier électronique un message contenant un lien destiné à leur permettre de participer anonymement et volontairement au sondage, eux-mêmes ou par l'entremise d'un membre de leur personnel. Ce message a été envoyé au nom de l'auteur aux membres du C-34 figurant dans la liste d'adresses électroniques fournie par la mission permanente du Canada auprès de l'ONU. Vingt-six répondants ont participé au sondage, 16 répondants ont essayé de le faire à l'extérieur des États-Unis mais n'y ont pas réussi, et 9 autres ont ouvert le fichier contenant le sondage mais n'ont pu répondre aux questions qui y étaient posées. En raison des exigences imposées par le comité d'examen institutionnel de l'auteur, tous les répondants devaient se trouver physiquement aux États-Unis à l'époque où le sondage a eu lieu. Pour protéger le droit à la vie privée des répondants, ces derniers n'ont pas été priés d'indiquer le pays qu'ils représentaient, mais uniquement la région dans laquelle celui-ci est situé. Bien que le pourcentage de répondants originaires de pays d'Europe occidentale soit disproportionné, des participants originaires de la plupart des régions du monde ont pris part au sondage. Étant donné que celui-ci est anonyme et se prête à une surreprésentation des pays occidentaux, il est incapable de révéler dans quelle mesure les opinions diffèrent entre les pays ou parmi les personnes relevant d'un même gouvernement, et ses résultats ne sont pas représentatifs des opinions des responsables de la prise des décisions de tous les PFC. Il a fallu une moyenne de 4,8 minutes pour répondre au sondage, le délai médian étant de 3,5 minutes.

³⁴ Toutefois, une fois que les répondants qui ont échoué lors du test de vérification de la manipulation sont retirés de l'échantillon, cet effet n'est plus statistiquement significatif.

Figures 2 et 3. Soutien manifesté par le public en Inde et en Afrique du Sud pour les contributions au maintien de la paix



manifesté en Afrique du Sud, où les répondants qui ont lu les passages consacrés à une unité mixte n'ont pas exprimé un soutien plus vigoureux pour les activités de maintien de la paix (voir Figure 3).

Quand on a demandé aux répondants d'indiquer ce qu'ils pensaient de l'efficacité des casques bleus dans l'exécution de diverses tâches, les résultats se sont répartis dans les mêmes proportions (voir Tableau 1)³⁵. On a relevé certaines différences entre ceux qui ont lu les passages consacrés à une unité composée exclusivement d'hommes et ceux qui ont lu le texte portant sur une unité mixte. En Afrique

du Sud, les répondants qui ont lu le texte sur l'unité mixte ont jugé qu'elle était plus efficace quand il s'agissait d'interagir avec les femmes au niveau local, ce qui n'était pas le cas de ceux qui avaient lu l'article sur l'unité composée exclusivement d'hommes. Cela est en concordance avec un argument fréquemment avancé par l'ONU et les PFC, selon lequel les femmes casques bleus sont plus aptes à collaborer avec les habitantes au niveau local, en particulier dans les pays où ont cours des normes culturelles qui imposent des restrictions aux hommes lorsqu'il s'agit pour eux d'interagir avec des femmes. Dans le même ordre d'idées, les

³⁵ De plus, il est important de noter que ces résultats sont moins robustes quand on tient compte des caractéristiques démographiques et des variables politiques, ainsi que lorsque les répondants qui ont échoué au test de vérification de la manipulation sont enlevés de l'échantillon. Pour de plus amples détails, voir Annexe 4 (en anglais).

Tableau 1. Cote de notation moyenne attribuée par le public indien et sud-africain aux casques bleus en fonction de leur aptitude à exécuter efficacement des tâches essentielles prévues dans le mandat de la MONUSCO (la cote « 0 » reflétant l'évaluation la plus défavorable, et « 10 » la plus favorable) compte tenu du fait que certains répondants ont lu l'article portant sur une unité mixte, tandis que les autres ont lu celui qui concernait une unité composée exclusivement d'hommes

Tâche confiée à la mission	Inde		Afrique du Sud	
	Unité mixte	Unité composée exclusivement d'hommes	Unité mixte	Unité composée exclusivement d'hommes
Empêcher les actes de violence entre les forces gouvernementales et les rebelles	8,4	8,3	6,2*	6,5*
Protéger les civils contre la violence	8,6	8,5	6,7	6,8
Promouvoir les droits de l'homme	8,6	8,5	6,9	6,8
Former des militaires congolais	8,5	8,4	6,3	6,4
Protéger les réfugiés	8,5	8,4	6,5	6,5
Collaborer avec les hommes au niveau local	8,5	8,4	6,5*	6,9*
Collaborer avec les femmes au niveau local	8,4	8,3	6,4*	6,0*
Empêcher la violence sexuelle	8,5*	8,2*	6,0	6,2

*Les chiffres figurant en caractères gras correspondent aux cas dans lesquels il existe une différence statistiquement significative, au niveau des notes de notation, entre les répondants qui ont lu l'article sur l'unité mixte et ceux qui ont lu celui qui se rapporte à l'unité composée exclusivement d'hommes.

répondants sud-africains qui ont lu les passages consacrés à l'unité mixte ont estimé qu'elle était moins efficace lorsqu'elle était appelée à collaborer avec des hommes au niveau local, ce qui reflète la croyance selon laquelle les casques bleus peuvent interagir plus efficacement quand les membres du public auquel ils ont affaire sont du même sexe qu'eux³⁶. Cela peut être particulièrement vrai dans les pays où les hommes ne souhaitent pas reconnaître l'autorité des femmes casques bleus.

En Inde, les répondants qui ont lu le texte relatif à l'unité mixte ont estimé qu'elle était moins efficace lorsqu'il s'agissait d'empêcher les actes de violence sexuelle commis dans les conflits, comme le viol,

par rapport à ceux qui ont lu le reportage consacré à une unité composée exclusivement d'hommes. Une raison susceptible d'expliquer cette différence pourrait être que les femmes casques bleus sont perçues comme plus faibles ou non violentes, ce qui, dans l'esprit des répondants, risque de réduire leur aptitude à intervenir physiquement pour empêcher les actes de violence sexuelle. Dans le même ordre d'idées, en Afrique du Sud, ceux qui ont lu le texte relatif à l'unité mixte ont estimé qu'elle était moins efficace lorsqu'il s'agissait d'empêcher les actes de violence entre les forces gouvernementales et les rebelles. Cela peut, une fois de plus, refléter la perception selon laquelle les femmes sont moins efficaces quand il s'agit pour

36 Pour les deux questions, la différence entre les deux groupes de traitement composés de répondants indiens n'a pas été statistiquement significative.

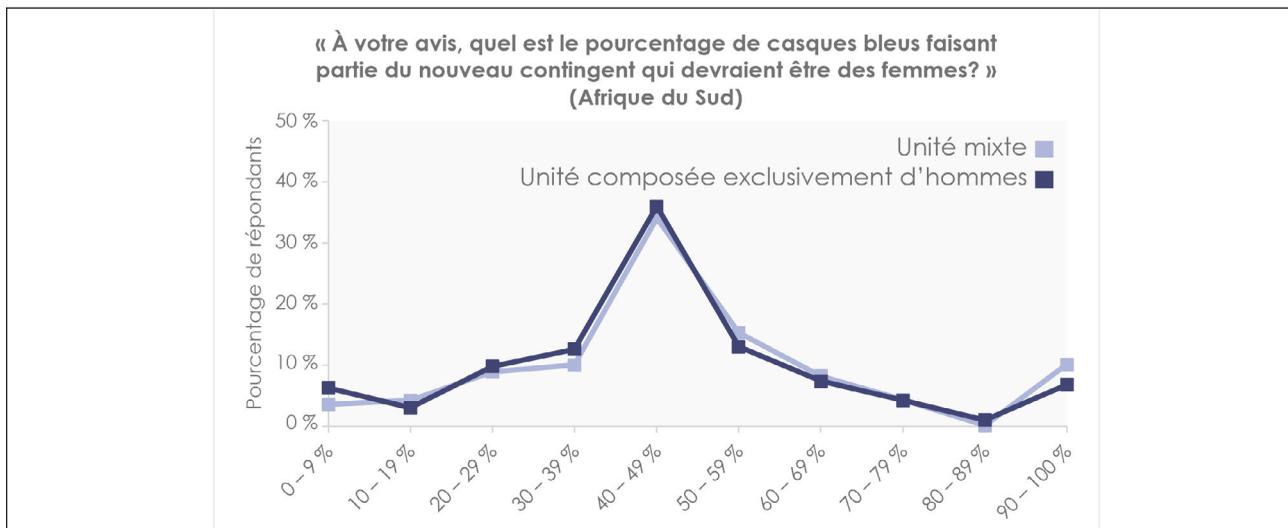
elles d'entreprendre des tâches susceptibles de les obliger à être violentes ou agressives.³⁷

L'effet attribuable au modèle de rôle : Les femmes casques bleus et le soutien aux droits des femmes

Une autre affirmation dont la validité a été vérifiée dans les sondages porte sur le fait que l'exposition à des femmes casques bleus aura pour effet d'augmenter le soutien en faveur des droits des femmes étant donné que ces agentes feront fonction de modèles de rôle. Quand on a demandé aux répondants d'indiquer le pourcentage de l'effectif d'une nouvelle unité qui devait être représenté par des femmes, les participants sud-africains qui avaient lu l'article portant sur une unité composée exclusivement d'hommes ont souhaité que l'effectif de la nouvelle unité comprenne 48,7 % de femmes, tandis que ceux qui avaient lu l'article ayant trait à une unité mixte souhaitaient que la proportion de

femmes soit de 52,4 % (voir Figure 4). La lecture d'un article sur les femmes casques bleus a par conséquent eu pour effet, dans une proportion modeste, de les rendre plus enclins à affecter un plus grand nombre de femmes aux missions à organiser à l'avenir. Cela pourrait indiquer que la lecture de textes sur les femmes casques bleus incite à remettre en question les rôles traditionnellement attribués à chaque sexe et normalise l'idée selon laquelle les femmes sont capables de jouer des rôles traditionnellement masculins. Par exemple, un répondant sud-africain a affirmé que « l'Afrique du Sud devrait envisager d'envoyer le même nombre de femmes que d'hommes et cesser d'éprouver des doutes quant aux capacités qu'elles possèdent³⁸. Un autre a parlé en termes plus généraux de la façon dont les initiatives internationales pouvaient être conçues pour assurer la parité entre les sexes : « Tout ce qui a un caractère international devrait être conçu de manière à assurer la parité entre les sexes, les hommes et les femmes étant traités sur un pied d'égalité. » Il n'a toutefois pas pu être déter-

Figure 4. Perceptions exprimées par le public sud-africain quant à la proportion de casques bleus qui devraient être des femmes, selon un mode de répartition axé sur le fait que certains répondants avaient lu l'article portant sur une unité mixte, et d'autres l'article relatif à une unité composée exclusivement d'hommes



³⁷ En outre, il existe certaines preuves indiquant que l'efficacité perçue de l'unité mixte dans les cas où elle était appelée à réprimer les actes de violence sexuelle variait également en fonction des vues des répondants quant à l'égalité des sexes. Les répondants des deux pays qui affichaient des opinions sexistes étaient plus susceptibles de penser que l'unité mixte serait relativement plus efficace quand il s'agissait de réprimer les actes de violence sexuelle. Les répondants exprimant des opinions sexistes étaient également plus susceptibles de considérer que l'unité mixte était plus efficace quand il s'agissait d'empêcher les actes de violence entre les forces gouvernementales et les rebelles. Cela peut refléter des croyances selon lesquelles les femmes sont plus susceptibles d'avoir une influence « calmante » s'il faut en croire les clichés selon lesquels elles sont moins violentes et agressives. Il est toutefois important de noter que les questions destinées à déterminer l'ampleur des croyances sexistes des répondants ont été posées après que ces derniers avaient lu le reportage sur les unités de maintien de la paix. Il est par conséquent possible que leurs réponses à ces questions eussent été différentes selon la nature du texte qu'ils avaient lu (sur les unités mixtes ou celles composées exclusivement d'hommes), de sorte que les résultats doivent être interprétés avec la plus grande prudence.

³⁸ À la fin du sondage, les répondants avaient l'option de fournir en mode ouvert des renseignements supplémentaires ou des commentaires à son sujet. Les vues reproduites dans cette section et les citations qui y figurent proviennent de ces réponses volontaires.

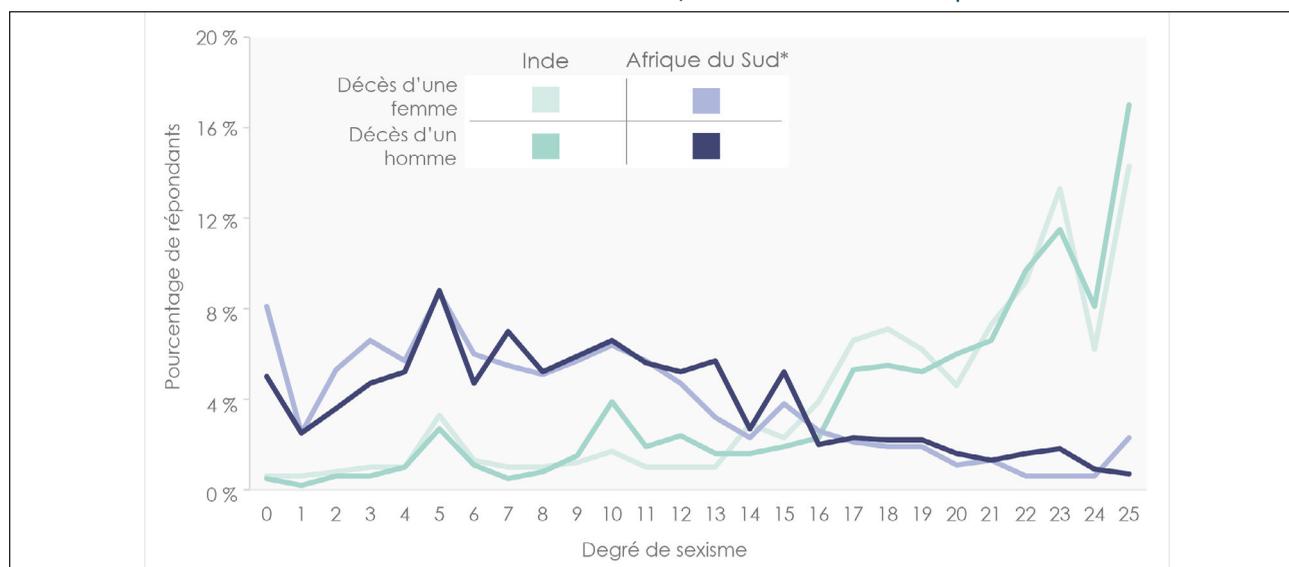
miné clairement si cette exposition à des femmes casques bleus va modifier en profondeur ces croyances à long terme, ou si elle n'incite que temporairement les gens à penser que les femmes sont capables d'exercer ces rôles, sans pour autant les amener à abandonner des croyances qui sont profondément enracinées dans leur esprit.

Bien que la lecture d'un article consacré à une unité mixte n'ait pas incité les participants indiens à exprimer avec la même vigueur leur désir d'assister à une augmentation de la proportion de femmes casques bleus, plusieurs d'entre eux ne se sont pas pour autant privés d'indiquer qu'ils souhaitaient qu'un plus grand nombre de femmes soient affectées à des missions. Un répondant indien a émis le commentaire suivant : « [Le maintien de la paix] doit être assuré tant par des hommes que par des femmes

qui possèdent les aptitudes nécessaires. » Un autre a noté que les femmes devraient également être plus largement représentées au sein des forces de police, et pas seulement dans les contingents militaires.

Lorsqu'on est en présence de situations dans lesquelles des femmes exercent ces rôles traditionnellement masculins, on peut également être enclin à contester la validité des normes sexospécifiques traditionnelles au sens élargi, ce qui explique pourquoi les gens sont prêts à accepter plus facilement que les femmes jouent d'autres rôles non traditionnels ou leur conférant des pouvoirs accrus. En Inde et en Afrique du Sud, les répondants qui ont lu l'article portant sur l'affectation d'une unité mixte se sont montrés ni plus ni moins enclins à exprimer des vues sexistes ou à se prononcer en faveur de l'égalité des sexes (voir Figure 5)³⁹.

Figure 5. Sexisme hostile manifesté par le public sud-africain et indien après lecture d'un article faisant état du décès d'un homme/d'une femme casque bleu



*La différence entre ceux qui ont lu un article faisant état du décès d'une femme ou d'un homme n'était statistiquement significative que pour l'Afrique du Sud.

³⁹ Les répondants ont évalué leurs croyances à l'aide d'une échelle dont les valeurs étaient comprises entre un et cinq. Celle-ci est une adaptation de celle utilisée par Glick et Fiske; voir Peter Glick et Susan T. Fiske, *The Ambivalent Sexism Inventory: Differentiating Hostile and Benevolent Sexism* (Routledge, 2018). Étant donné que les croyances relatives à l'égalité des sexes et au sexisme peuvent varier, tant en ce qui concerne leur degré que leur nature, plusieurs manifestations du sexisme et du soutien exprimé en faveur de l'égalité des sexes ont été mesurées. Cela est important, étant donné que certaines formes de sexisme peuvent refléter une opposition ouverte aux femmes casques bleus (c'est-à-dire exprimer un « sexisme hostile »), comme quand on prétend que le maintien de la paix n'est pas un « rôle de femme » ou que les femmes ne sont pas efficaces en tant que militaires. D'autres formes de sexisme peuvent refléter une opposition moins ouverte et sont enracinées dans la croyance que les femmes ont besoin d'être protégées (en d'autres termes, les formes pouvant être désignées par le vocable « sexisme bienveillant »). On a en premier lieu demandé aux participants de réagir à une série d'affirmations qui reflétaient des croyances sexistes hostiles, notamment celles qui prônent que les hommes sont de meilleurs dirigeants politiques et de meilleurs conducteurs d'automobile, qu'ils sont plus aptes à lutter contre les activités criminelles, et qu'ils méritent davantage d'obtenir des emplois. Ils ont ensuite réagi à une deuxième série de déclarations qui reflétaient des croyances sexistes bienveillantes, au nombre desquelles celles qui prônent que les femmes sont plus sensibles et aptes à exprimer de la compassion, moins corrompues, plus compétentes dans les domaines de l'enseignement, et sont davantage en droit d'être sauvées en premier lieu en cas de catastrophe. Enfin, on a posé aux participants des questions plus directes sur le soutien qu'ils accordent aux droits des femmes et aux rôles sexospécifiques traditionnels, notamment en indiquant si, à leur avis, les femmes ont des exigences excessives quand elles revendiquent des droits égaux, ou si elles devraient se conformer aux lois et coutumes traditionnelles. Une liste complète des questions posées figure à l'Annexe 3 (en anglais). Elles ont été rédigées en s'inspirant de plusieurs questions posées dans les sondages menés par le réseau AfroBarometer. Pour en savoir plus, voir le site www.afrobarometer.org/surveys-and-methods/. Par ailleurs, quand des répondants qui ont échoué au test de vérification de la manipulation ont été retirés de la liste des participants au sondage, les répondants indiens qui avaient lu l'article sur une unité mixte se sont montrés significativement moins susceptibles d'être d'accord avec les déclarations sexistes, qu'elles soient bienveillantes ou hostiles.

Toutefois, les répondants sud-africains qui ont lu l'article portant sur une femme casque bleu qui avait été tuée en cours de mission ont été moins susceptibles d'approuver les déclarations faites en faveur d'un sexisme hostile (taux d'approbation inférieur de 10 %), d'un sexisme bienveillant (taux d'approbation inférieur de 4 %), et celles exprimant une opposition au principe de l'égalité des sexes (taux d'approbation inférieur de 11 %).

Bien que ces variations soient relativement faibles, les attitudes et croyances à l'égard du genre ont tendance à être profondément enracinées dans le système de croyances et les valeurs culturelles des répondants. Par conséquent, même quand des variations sont relativement faibles, elles peuvent permettre de se faire une idée de l'effet potentiellement prononcé qu'exerce l'exposition à des renseignements diffusés sur des cas de décès de femmes casques bleus. Comme pour la propension à affecter un plus grand nombre de femmes, toutefois, il est difficile de déterminer clairement si cet effet est susceptible d'avoir une durée courte ou longue. Compte tenu de la « persistance » des vues sur le genre, il est plus probable que ces effets seront de longue durée dans les cas où l'exposition à des renseignements de ce type se répétera au fil du temps.

Ces résultats peuvent indiquer que s'il est vrai que la lecture de textes consacrés à des femmes qui sont affectées à des missions ne suffit pas pour remettre en question les rôles attribués en fonction des sexes, les décès de femmes peuvent provoquer une évolution des idées sur l'égalité entre les sexes. Cela peut être dû à plusieurs raisons. Par exemple, on considère souvent que le fait d'accepter de donner sa vie pour autrui constitue le sacrifice ultime⁴⁰. La lecture d'un texte consacré à une femme casque bleu qui fait ce sacrifice peut non seulement susciter de l'admiration pour son courage, mais aussi prouver qu'elle se trouve sur un pied d'égalité avec ses homologues masculins qui ont consenti le même sacrifice. En second lieu, les répondants qui ont lu un texte sur l'affectation de femmes, mais non sur les décès à déplorer dans leurs rangs, peuvent croire que les

femmes casques bleus sont affectées à des fonctions administratives ou de soutien plutôt que de jouer un rôle actif au sein d'unités combattantes, ou qu'elles sont protégées contre les actes de violence. La diffusion de nouvelles sur une femme casque bleu qui a été tuée alors qu'elle était en service actif peut contester la validité de cette hypothèse et, par voie de conséquence, remettre en question la croyance qu'ils expriment quand ils prétendent que les femmes seront (ou doivent être) protégées contre les actes de violence⁴¹.

Décalage entre les croyances des élites et la réaction du public à l'annonce de décès de femmes casques bleus

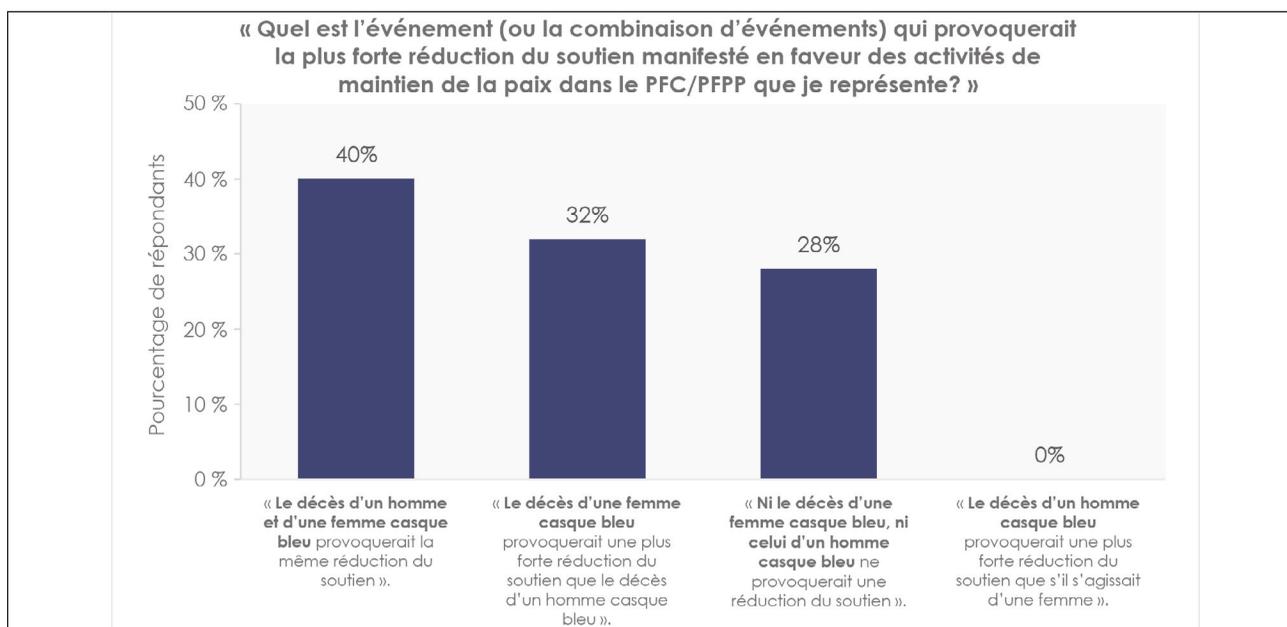
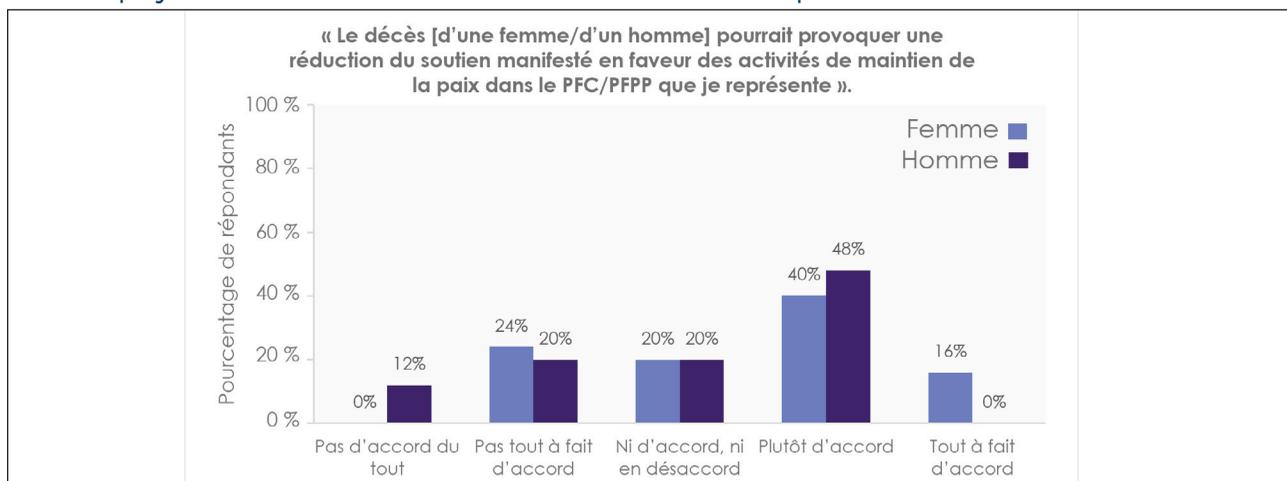
Bien que les décès survenant chez des femmes casques bleus soient susceptibles d'avoir une incidence sur le soutien manifesté en faveur des droits des femmes, ils peuvent aussi avoir des répercussions sur l'appui exprimé en faveur des activités de maintien de la paix dans un sens plus large. Les sondages font apparaître un écart entre la façon dont les représentants des gouvernements conçoivent la réaction du public à l'annonce de décès survenus chez des femmes casques bleus, d'une part, et la manière dont le public réagit en réalité, d'autre part. Plus de la moitié des répondants faisant partie du C-34 ont estimé que la survenue d'un décès entraînerait une réduction du soutien en faveur des activités de maintien de la paix (56 % dans le cas d'une femme, et 48 % dans celui d'un homme; voir Figure 6). Environ un tiers ont estimé que le décès d'une femme provoquerait une plus forte réduction du soutien que celui d'un homme (voir Figure 7).

Par contraste, dans les sondages publics menés en Inde et en Afrique du Sud, les décès de femmes n'ont pas eu pour effet de réduire plus ou moins le niveau de soutien que les décès survenus chez les hommes (voir Figures 8 et 9). Ceux qui avaient lu un article faisant état du décès d'une femme n'ont manifesté aucune baisse du niveau du soutien qu'ils exprimaient en faveur de la fourniture de contributions financières ou sous forme de contin-

40 Cohen, Huff et Schub, « At War and at Home: The Consequences of US Women Combat Casualties » (À la guerre et au foyer : Les conséquences des décès de combattantes américaines).

41 Les répondants ont également été moins susceptibles de croire que les femmes sont moins aptes à prendre part à des combats après avoir lu un texte sur le décès d'une femme casque bleu. Cela indique qu'il était moins probable que les répondants aient cru que si une femme avait été tuée, c'était « sa faute » parce qu'elle n'avait pas les mêmes capacités que ses collègues, ou parce qu'elle avait besoin d'une protection de leur part.

Figures 6 et 7. Perceptions que les diplomates en poste à l'ONU se font de l'effet que les décès d'un homme/d'une femme casque bleu ont sur le soutien manifesté par le public de leur pays en faveur des activités de maintien de la paix

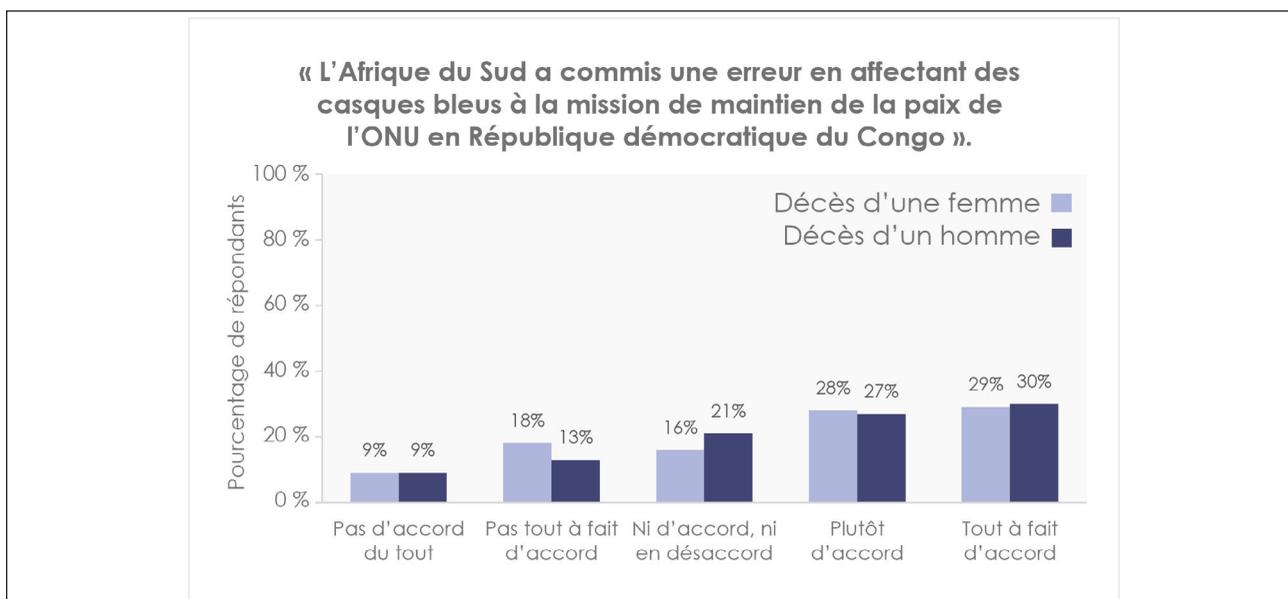
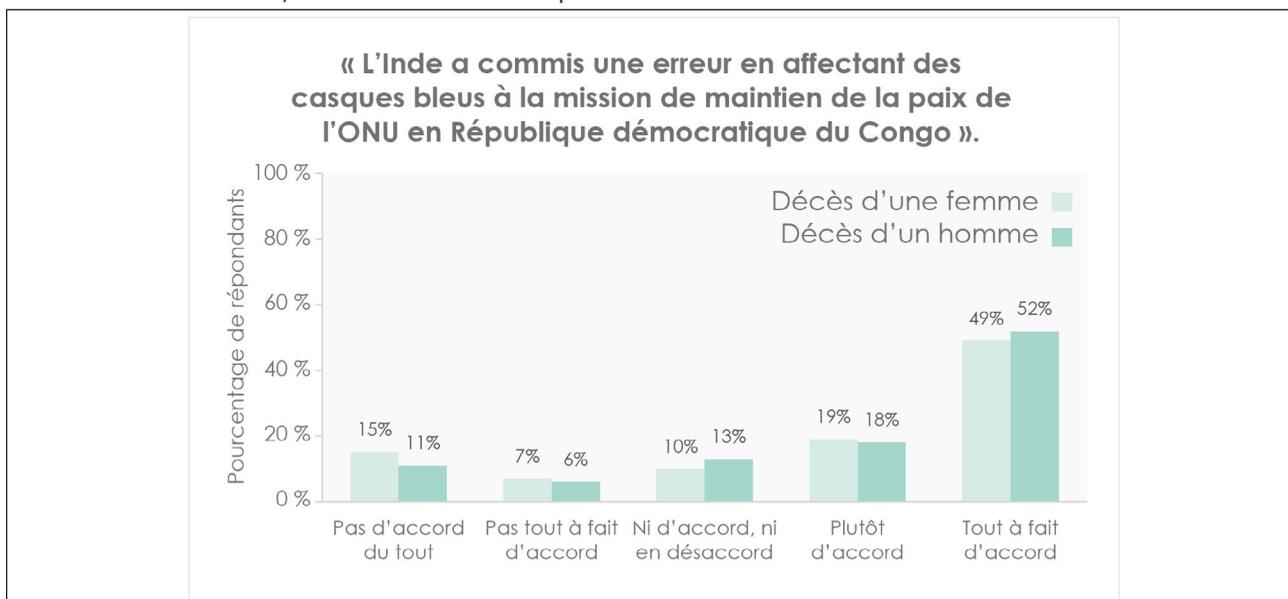


gents; ils ne se sont pas non plus déclarés enclins à réduire le nombre de casques bleus à envoyer au cours de l'année suivante. Même après avoir lu qu'un casque bleu était décédé, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, la majorité des répondants — 77 % en Inde et 56 % en Afrique du Sud — ont continué d'estimer que les casques bleus devaient faire tout ce qui était en leur pouvoir pour

protéger les civils, même si cela impliquait un risque de blessure ou de mort (voir Figures 10 et 11). En outre, les répondants qui avaient lu l'article faisant état du décès d'une femme n'étaient ni plus ni moins susceptibles, par rapport à ceux qui avaient lu qu'un homme était décédé, d'affirmer que l'envoi de casques bleus était une erreur (voir Figures 8 et 9)⁴².

42 Toutefois, une fois que les répondants qui ont échoué au test de vérification de la manipulation sont retirés ou quand on introduit un contrôle pour tenir compte des caractéristiques démographiques et politiques, la différence entre les répondants qui ont lu qu'une femme était décédée et ceux qui ont appris que le défunt était un homme a été statistiquement significative et négative (ce qui veut dire que ceux qui avaient appris le décès d'une femme étaient moins susceptibles d'affirmer que son affectation était une erreur). En outre, en Afrique du Sud, une fois que les répondants qui avaient échoué au test de vérification de la manipulation ont été retirés, les participants qui avaient appris le décès d'une femme étaient également moins susceptibles d'affirmer que l'envoi de casques bleus était une erreur. Cependant, une fois que les répondants qui ont échoué au test de vérification de la manipulation ont été retirés, les participants sud-africains qui avaient appris le décès d'une femme étaient également moins susceptibles d'affirmer que les casques bleus devaient protéger les civils à tout prix que ceux qui avaient appris le décès d'un homme.

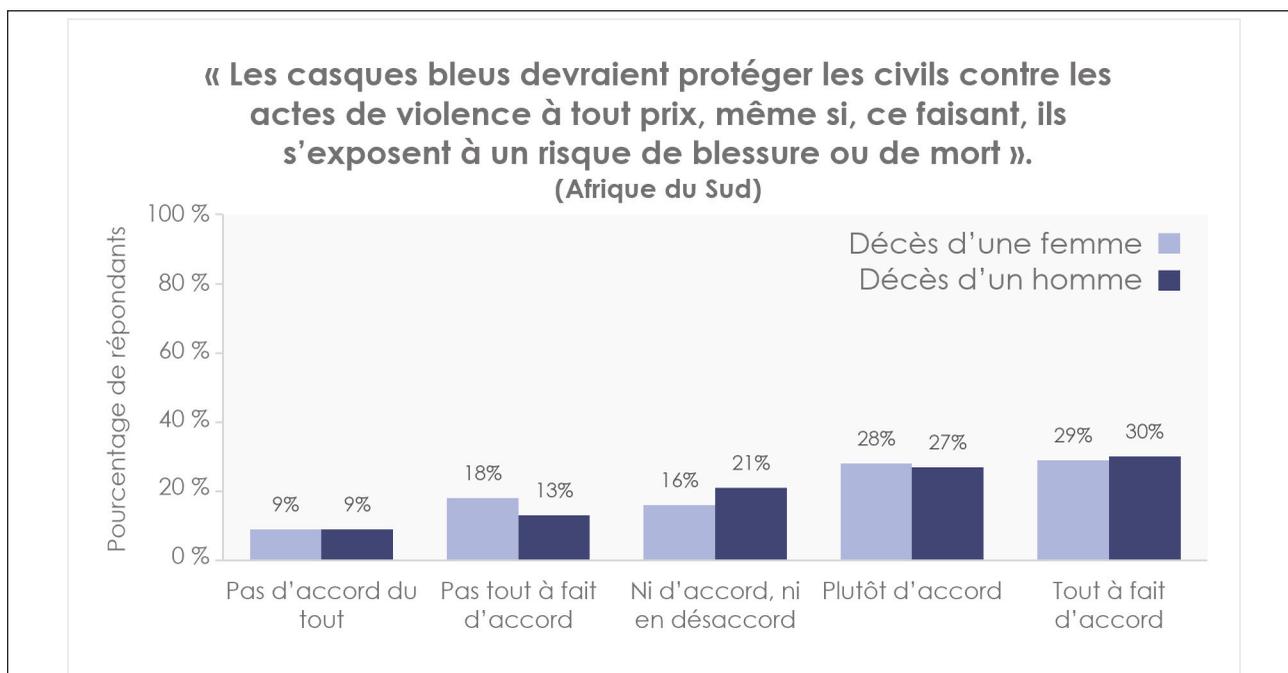
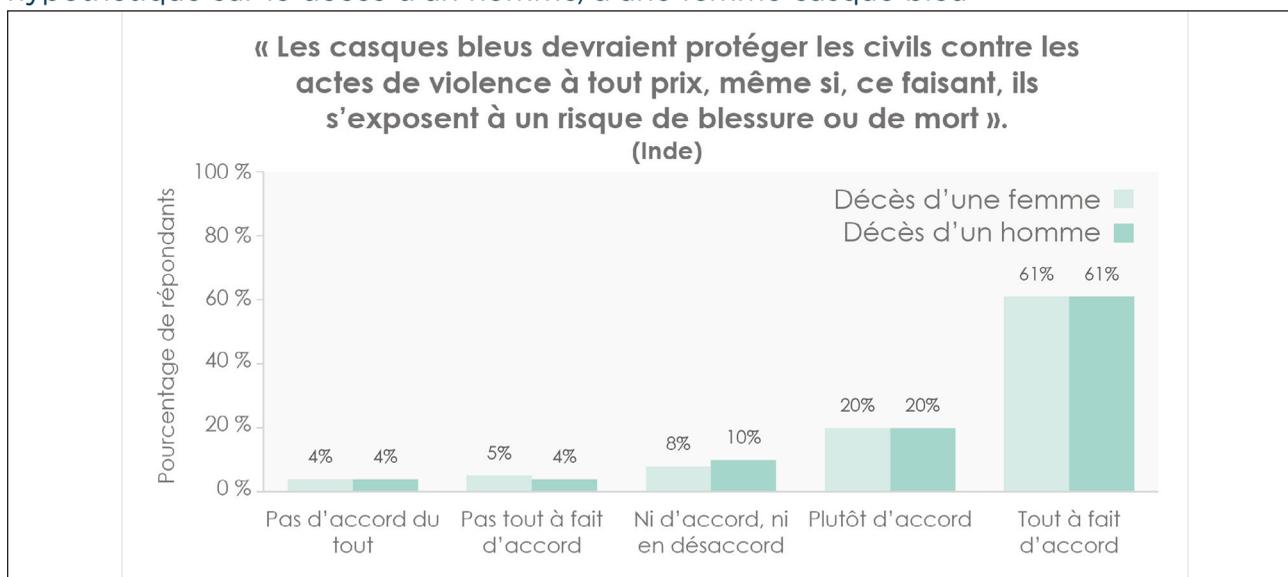
Figures 8 et 9. Soutien manifesté par le public indien et sud-africain en faveur de l'affectation de casques bleus à la MONUSCO après lecture d'un article hypothétique sur le décès d'un homme/d'une femme casque bleu



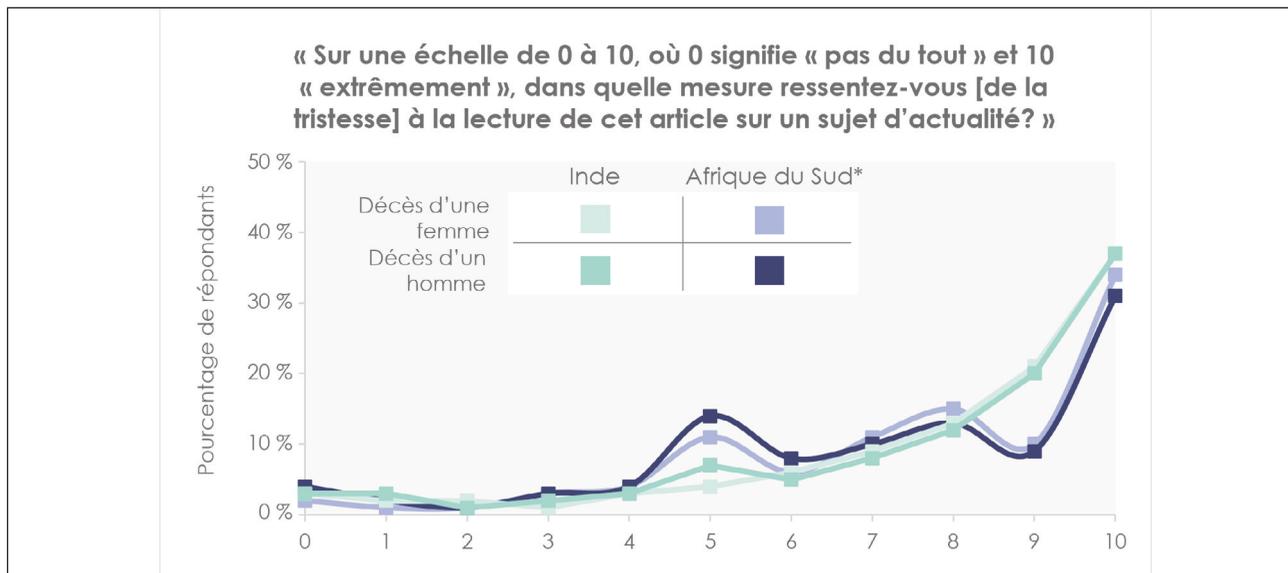
Cela ne signifie pas que les répondants n'étaient pas bouleversés ou attristés par ces décès. Plusieurs d'entre eux ont souligné la nécessité de protéger plus efficacement les casques bleus et ont déclaré ressentir de la frustration quand la vie d'un soldat était « gaspillée ». Ainsi qu'on l'a déjà vu plus haut, des experts issus des milieux universitaires et des responsables de l'élaboration des politiques ont souvent fait valoir que cette colère et ces critiques peuvent s'exprimer avec une violence particulière

suite à l'annonce du décès d'une femme. Il existe certaines preuves montrant que les décès de femmes perturbent davantage les répondants. En Afrique du Sud, les participants qui avaient appris qu'une femme casque bleu avait été tuée étaient plus susceptibles de signaler qu'ils se sentaient tristes et en colère (voir Figures 12 et 13). Toutefois, même ces répondants n'étaient pas moins susceptibles de soutenir les activités de maintien de la paix.

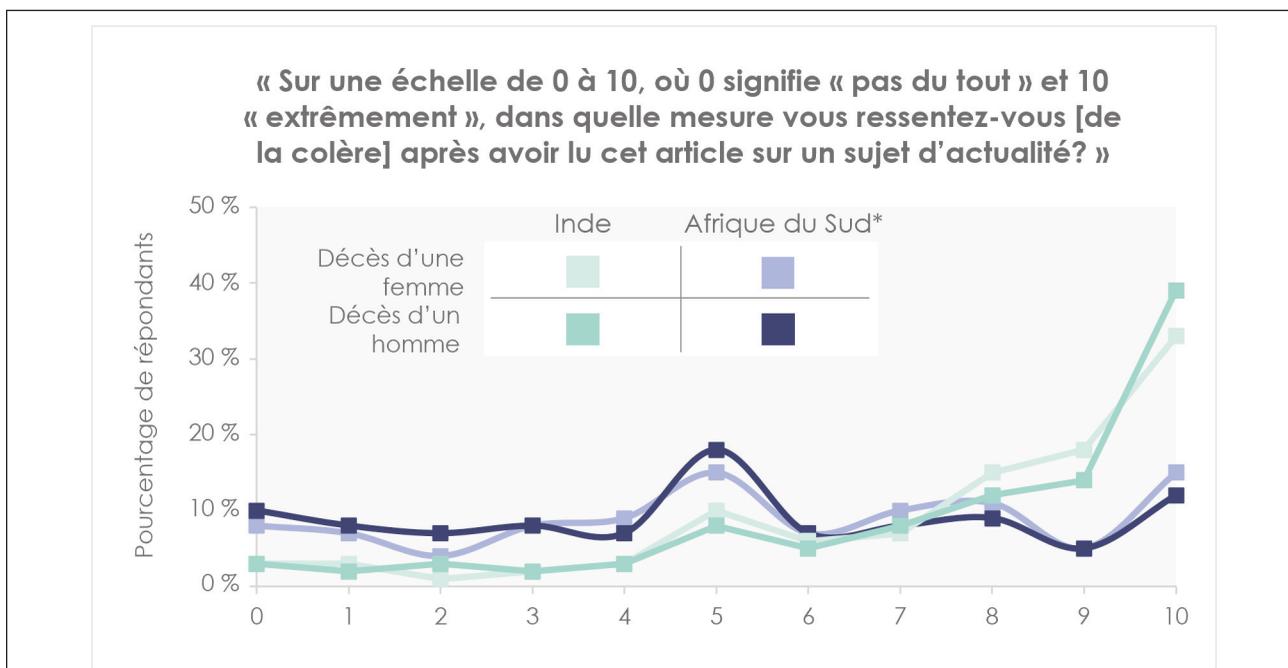
Figures 10 et 11. Soutien manifesté par le public, en Inde et en Afrique du Sud, en faveur du recours à la force par les agents de maintien de la paix après lecture d'un article hypothétique sur le décès d'un homme/d'une femme casque bleu



Figures 12 et 13. Réaction affective chez le public sud-africain et indien à l'annonce hypothétique du décès d'un homme/d'une femme casque bleu



*La différence entre ceux qui ont lu un article concernant le décès d'une femme, d'une part, ou d'un homme, d'autre part, n'a été statistiquement significative que pour l'Afrique du Sud.



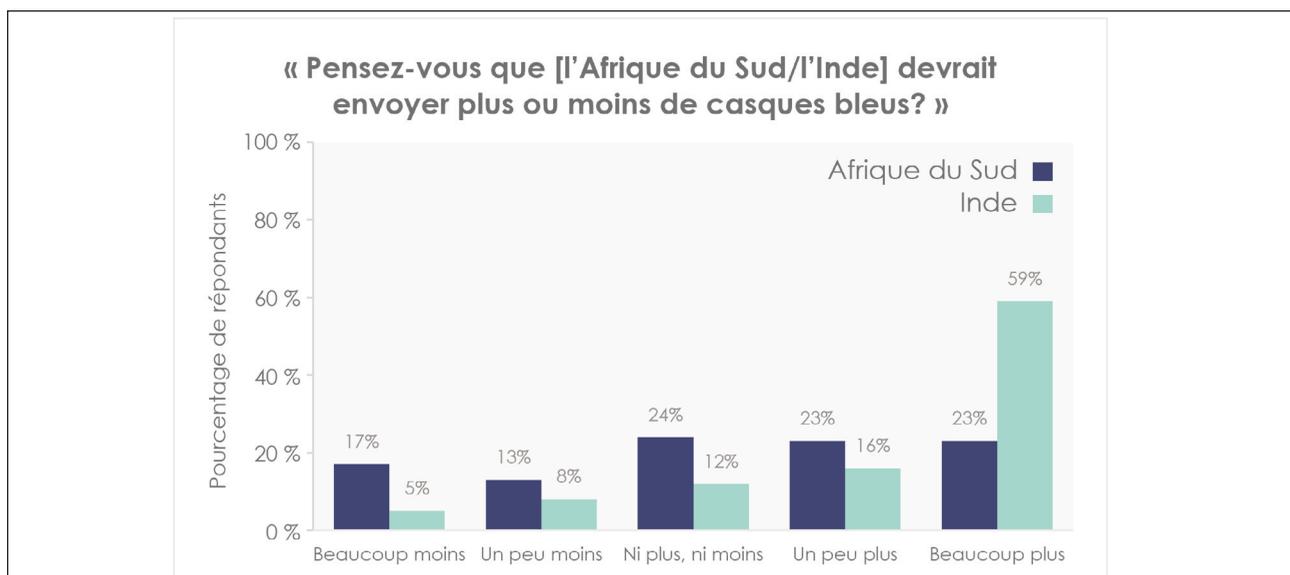
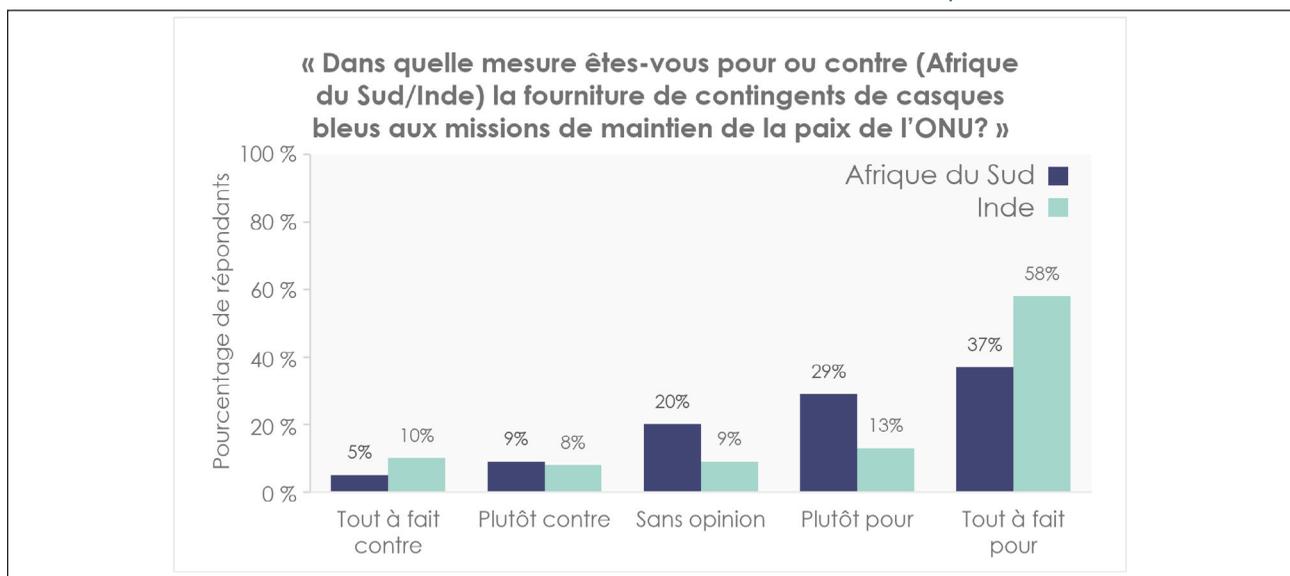
* La différence entre ceux qui ont lu un article concernant le décès d'une femme, d'une part, ou d'un homme, d'autre part, n'a été statistiquement significative que pour l'Afrique du Sud.

La majorité du public se déclare en faveur des activités de maintien de la paix de l'ONU

Globalement, le soutien manifesté en faveur des activités de maintien de la paix a été vigoureux chez les répondants de l'Inde et de l'Afrique du Sud (voir Figure 14). Dans le premier sondage, qui présentait un article de presse portant sur l'affectation d'un contingent de casques bleus, 71 % des répondants de nationalité indienne et 66 % de ceux qui avaient la nationalité sud-africaine se sont déclarés en

faveur de la fourniture de contingents aux missions de maintien de la paix de l'ONU par leur pays. Dans le même ordre d'idées, 71 % des répondants indiens et 60 % de leurs homologues sud-africains se sont déclarés en faveur de la fourniture d'une contribution financière aux activités de maintien de la paix par leur gouvernement. En outre, 66 % des répondants indiens et 46 % de leurs homologues sud-africains souhaitaient envoyer un plus grand nombre de casques bleus au cours de l'année suivante (voir Figure 15). Lors du deuxième sondage public, même après avoir pris connaissance des nouvelles relatives à des décès de casques

Figures 14 et 15. Appui manifesté par le public en Inde et en Afrique du Sud en faveur de la fourniture de contributions aux activités de maintien de la paix



bleus, le soutien global manifesté par les répondants en faveur des activités de maintien de la paix est resté à un niveau élevé (voir Annexe 1 [en anglais]).

Ce niveau élevé de soutien en faveur des activités de maintien de la paix reflète le fait que le mandat et les objectifs des opérations de maintien de la paix sont largement approuvés. En ce qui concerne toutes les tâches à accomplir et pour les deux types de contingents, qu'ils soient mixtes ou composés exclusivement d'hommes, les répondants ont estimé que l'efficacité des contingents revêtait un degré d'importance élevé. Dans les deux pays, ils ont indiqué que l'action des casques bleus était particulièrement efficace quand il s'agissait de promouvoir les droits de l'homme, de protéger les civils contre les actes de violence et (en Afrique du Sud) de collaborer avec les hommes au niveau local (voir Annexe 1 [en anglais]). Un répondant sud-africain a déclaré que « l'ONU a aidé à mettre un terme à des conflits et à promouvoir la réconciliation en menant avec succès des opérations de maintien de la paix dans des dizaines de pays, au nombre desquels le Cambodge, El Salvador, le Guatemala, le Mozambique, la Namibie et le Tadjikistan. » Certains répondants ont exhorté l'ONU et le gouvernement à intervenir également dans d'autres conflits. D'autres ont demandé qu'un plus grand nombre de pays interviennent, en appelant l'attention sur la nécessité d'assurer une plus grande diversité au sein des effectifs de maintien de la paix et sur l'obligation de tous les États Membres de l'ONU de fournir une contribution.

Toutefois, certains répondants ont manifesté une plus grande résistance que d'autres aux initiatives entreprises par l'ONU dans le domaine du maintien de la paix. Globalement, les répondants sud-africains ont semblé exprimer un plus grand scepticisme que leurs homologues indiens à l'égard de l'efficacité des activités de maintien de la paix (voir Annexe 1 [en anglais]). Cela peut être dû au fait qu'ils sont davantage conscients des échecs perçus que l'ONU aurait connus dans ses activités de maintien de la paix. Par exemple, un répondant sud-africain a déclaré ce qui suit : « Je ne fais confiance ni à l'ONU, ni à ceux qui tentent en son nom de 'maintenir la paix'. Leurs agissements, qui ont conduit à la destruction de la Yougoslavie, con-

firmement bien que j'ai raison. » Plusieurs ont accusé l'ONU d'avoir des partis pris ou de s'intéresser trop à promouvoir ses propres objectifs. Les répondants sud-africains ont également critiqué les forces armées de leur pays d'une manière plus générale, l'un d'entre eux allant même jusqu'à dire qu'elles n'étaient « qu'une bande de guignols », tandis que plusieurs ont lancé une mise en garde au sujet de la corruption qui règne dans les forces armées, au sein du gouvernement et dans les opérations de maintien de la paix.

En outre, un thème qui a été fréquemment évoqué par les répondants des deux pays, même s'ils étaient généralement en faveur des activités de maintien de la paix de l'ONU, était la conviction que le gouvernement devait accorder la priorité aux problèmes internes. Par exemple, un répondant indien a déclaré ce qui suit : « Personnellement, j'estime que chaque pays devrait s'attacher avant tout à assurer sa propre sécurité au niveau national avant d'envoyer nos soldats dans d'autres pays pour y maintenir la paix alors qu'il y a en Inde tant de problèmes qui attendent d'être résolus. » Dans le même ordre d'idées, un répondant sud-africain a affirmé que « l'Afrique du Sud n'a aucune raison de faire des dons de fonds à qui que ce soit, pour quelque cause que ce soit (même si les bénéficiaires de ses largesses sont les plus méritants du monde) alors que la plupart des gens réussissent à peine à joindre les deux bouts. L'Afrique du Sud doit résoudre ses propres problèmes économiques et en matière de sécurité avant de tenter d'aider d'autres pays. » Certains ont suggéré que les casques bleus devraient, au lieu de cela, être fournis par les pays plus riches. D'autres, en particulier parmi les répondants originaires d'Afrique du Sud, ont critiqué l'ONU en lui reprochant d'avoir un préjugé favorable à l'égard des pays européens.

Les taux élevés de soutien manifesté en faveur des activités de maintien de la paix reflètent largement les attentes exprimées par les répondants faisant partie du C-34. Les représentants qui siègent au sein de ce comité ont pour la plupart estimé que les citoyens de leur pays soutenaient les activités de maintien de la paix de l'ONU (voir Figure 16). Quatre-vingt pour cent ont également affirmé que leur pays tenait compte de l'opinion publique au moment de décider s'il convient ou non d'envoyer des casques bleus, et lors de la détermination de

leur nombre, et 73 % pensaient que le renforcement du soutien exprimé par le public constituait un objectif méritant d'être poursuivi par leur pays (Voir Figures 17 et 18)⁴³.

Différences observées entre l'Inde et l'Afrique du Sud au niveau de l'opinion publique

Les sondages publics menés en Inde et en Afrique du Sud font apparaître qu'il existe différents schémas de comportement suivis pour manifester un soutien en faveur des activités de maintien de la paix, de même que différentes réactions à l'affectation de femmes casques bleus. Par exemple, alors que les répondants sud-africains étaient moins susceptibles de se déclarer d'accord avec des énoncés sexistes après avoir lu un article annonçant le décès d'une femme casque bleu, et plus susceptibles de souhaiter l'affectation d'un nombre accru de femmes casques bleus après avoir pris connaissance d'un texte portant sur une unité mixte, on n'a observé aucun « effet lié au modèle de rôle » de ce type chez les répondants indiens. De même, bien que les répondants indiens qui avaient lu un article consacré à une unité mixte aient été plus susceptibles de vouloir envoyer à l'avenir un plus grand nombre de casques bleus que ceux qui avaient lu le texte relatif à une unité composée exclusivement d'hommes, cet effet ne s'est pas manifesté chez les répondants africains.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces différences. Premièrement, les niveaux antérieurs d'exposition à des femmes exerçant un rôle au sein des forces armées et des missions de maintien de la paix diffèrent entre les deux pays. En Afrique du Sud, la proportion de femmes faisant partie des forces

armées est plus élevée qu'en Inde, où elles ne représentent que 0,6 % de l'effectif de l'armée de terre, 1 % de celui de l'armée de l'air, et 6,5 % de celui de la marine. Par ailleurs, jusqu'en 2021, les femmes n'étaient pas autorisées à suivre les cours des collèges militaires indiens, de sorte qu'elles n'étaient pas admissibles à exercer de nombreux rôles de direction aux niveaux supérieurs, et il ne leur est toujours pas permis d'être affectées à des unités combattantes⁴⁴. En revanche, en Afrique du Sud, les femmes représentent 31,4 % de l'effectif des forces armées, et six femmes ont été promues au grade de général de division⁴⁵. En outre, les femmes ont été autorisées à faire partie d'unités combattantes au sein des forces armées sud-africaines depuis 1997⁴⁶.

En second lieu, l'Afrique du Sud a accompli dans le domaine de la promotion de l'égalité entre les sexes des progrès plus importants que l'Inde⁴⁷. Par exemple, il y a trois fois plus de femmes qui siègent au parlement en Afrique du Sud qu'en Inde. Cela pourrait expliquer pourquoi les répondants indiens ont peut-être réagi plus négativement à l'annonce du décès d'une femme étant donné qu'ils estimaient qu'elle avait agi à l'encontre des rôles traditionnellement réservés à chaque sexe. Dans le même temps, cela pourrait les inciter à envoyer un plus grand nombre de casques bleus en général parce que la présence d'agentes de maintien de la paix dans une mission leur donne à penser que celle-ci offre de meilleures garanties de sécurité ou qu'elle est davantage orientée vers la poursuite des idéaux humanitaires.

En troisième lieu, l'exposition aux activités de maintien de la paix dans un sens plus général peut être différente entre les deux pays. D'un côté, l'Inde

43 Les questions posées dans les sondages n'ont porté que sur les réactions observées dans l'opinion publique au sujet des activités de maintien de la paix et n'ont pas révélé la valeur que les dirigeants attribueraient aux opinions exprimées à l'égard de ces activités par rapport à d'autres questions externes ou internes revêtant une importance stratégique. Néanmoins, les résultats obtenus à ce niveau indiquent que les représentants des États Membres en poste à New York reconnaissent que l'opinion publique sur les activités de maintien de la paix mérite d'être prise en compte, du moins à première vue.

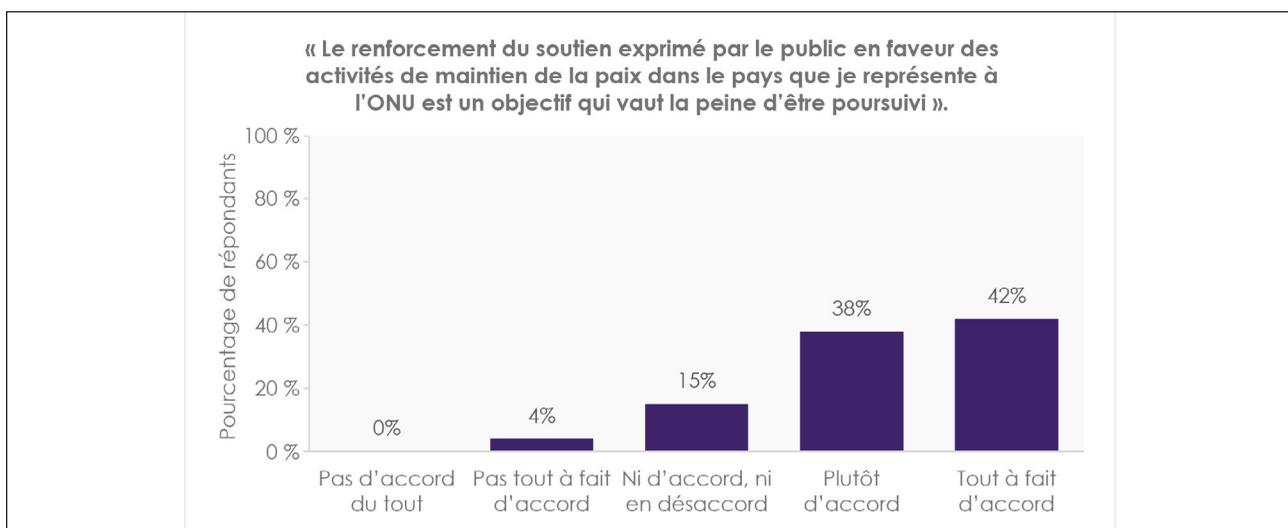
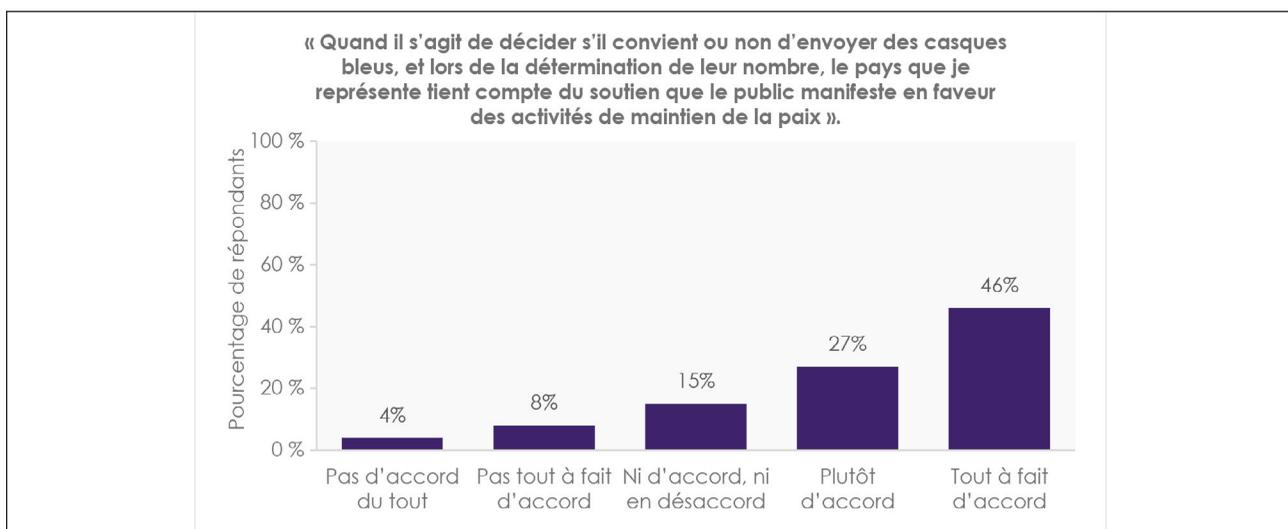
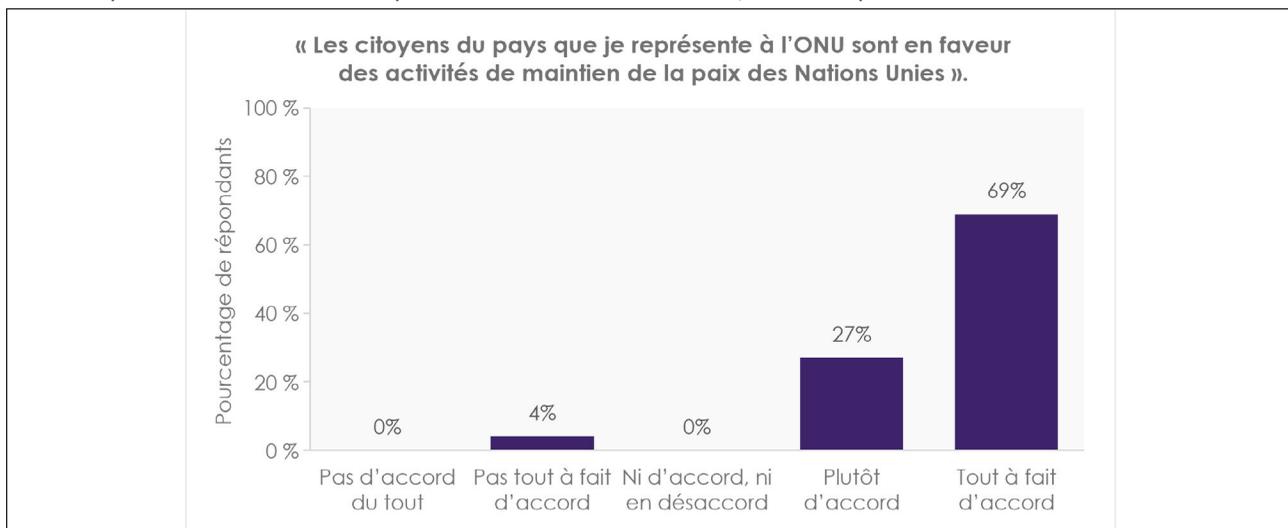
44 « India Paves Way for More Women in Armed Forces » (L'Inde prépare le terrain pour augmenter le nombre de femmes faisant partie de ses forces armées), BBC, 8 septembre 2021.

45 Groupe de surveillance du Parlement, « Summary of the Meeting of the Joint Standing Committee on Defence of the Parliament of the Republic of South Africa: Initiatives by [the South African National Defence Force] to Enhance Gender Parity and Youth Development; with Minister » (Compte rendu d'une réunion du Comité permanent conjoint sur la défense, organe relevant du Parlement de la République d'Afrique du Sud. Initiatives prises par [la Force nationale de défense de l'Afrique du Sud] en vue de promouvoir la parité entre les sexes et l'épanouissement de la jeunesse; en présence du ministre), 20 mai 2021, consultable à l'adresse <https://pmg.org.za/committee-meeting/32996/>.

46 « Women Advancing in the SANDF » (Évolution favorable de la situation des femmes dans les Forces nationales de défense de l'Afrique du Sud), *defenceWeb*, 11 mars 2019.

47 Selon la Banque mondiale, 14 % des membres du parlement indien sont des femmes, contre 47 % en Afrique du Sud. Banque mondiale, « Proportion of Seats Held by Women in National Parliaments » (proportion de sièges détenus par des femmes dans les parlements nationaux), consultable à l'adresse <https://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS>. De même, l'Indice mondial de l'écart entre les sexes attribue à l'Afrique du Sud une place nettement plus élevée que celle revenant à l'Inde dans son classement pour l'égalité des sexes (78,1 contre 62,5 sur une échelle de 1 à 100). Forum économique mondial, « Rapport sur l'écart entre les sexes à l'échelle mondiale : 2021 », mars 2021.

Figures 16–18. Perceptions que des diplomates en poste à l'ONU se font 1) du soutien manifesté par le public de leur pays en faveur des activités de maintien de la paix, 2) de l'effet qui en résulte sur la prise des décisions et 3) de l'importance de ce soutien



fournit un plus grand nombre de casques bleus par an que l'Afrique du Sud et héberge un petit centre d'organisation des opérations de maintien de la paix⁴⁸. D'un autre côté, l'Afrique du Sud est située plus près des endroits où sont déployées les missions de maintien de la paix les plus importantes et les mieux connues. Par exemple, plusieurs répondants sud-africains ont expressément mentionné qu'ils étaient en faveur des activités de maintien de la paix parce qu'un grand nombre de missions chargées de cette fonction sont déployées en Afrique, tandis que d'autres ont estimé que les missions de ce genre menées en Afrique ne remportaient pas suffisamment de succès pour mériter d'être soutenues. En outre, certaines des questions posées dans le sondage concernaient expressément la MONUSCO, de sorte qu'il est possible que les Sud-Africains se sentent culturellement plus proches des citoyens de la République démocratique du Congo que les répondants indiens, en particulier parce que le Gouvernement sud-africain a fourni à la RDC d'importants montants au titre de l'aide au développement économique.⁴⁹

Conclusion

La présente étude révèle qu'en Inde, l'affectation d'unités mixtes a renforcé le soutien manifesté en faveur des activités de maintien de la paix, outre le fait qu'elle a suscité le désir d'envoyer un plus grand nombre de casques bleus l'année suivante. Par conséquent, une sensibilisation accrue parmi la population d'un PFC à l'égard de l'affectation de femmes casques bleus peut se traduire par un renforcement du soutien en faveur des activités de maintien de la paix et de l'affectation de femmes à l'avenir. Certaines différences ont toutefois été

relevées entre les deux pays, ce qui montre bien que les femmes casques bleus n'exerceront pas le même effet sur l'opinion publique dans tous les contextes.

Par ailleurs, malgré les craintes que les décès de femmes casques bleus ne produisent un choc en retour de la part du public, les sondages ont révélé que les répondants, qu'ils soient originaires de l'Inde ou de l'Afrique du Sud, n'étaient ni plus ni moins susceptibles de soutenir des activités de maintien de la paix s'ils lisaient un texte annonçant qu'une femme casque bleu avait été tuée en cours d'affectation. Par conséquent, en dépit des suppositions selon lesquelles ces femmes risquent d'être perçues ou accueillies différemment de leurs

Il se peut que les femmes casques bleus soient perçues différemment par le public dans différents contextes, et il faudrait se garder de supposer qu'elles augmentent toujours le soutien en faveur des activités de maintien de la paix ou des droits des femmes.

homologues masculins, il se peut qu'elles soient perçues en tant que casques bleus d'abord, et femmes ensuite. Cela met en lumière la nécessité de comprendre et d'analyser les modalités qui prévalent quand les femmes casques bleus ne sont pas perçues différemment des hommes dans certains contextes.

En outre, l'annonce du décès de femmes casques bleus a fait évoluer les vues des répondants sur l'égalité entre les sexes, encore que ce soit de manières différentes dans chaque pays. Alors qu'en Afrique du Sud, la lecture de textes sur le décès de femmes casques bleus a renforcé le soutien manifesté en faveur de l'égalité des sexes et a affaibli les tendances sexistes, elle n'a eu aucun effet en Inde. D'autre part, l'affectation d'une unité mixte a également incité les répondants sud-africains à demander qu'un plus grand nombre de femmes soient affectées au cours de l'année suivante, mais aucun effet similaire n'a été observé en Inde. Bien que les responsables de l'élaboration des politiques et les experts supposent souvent que les femmes

48 Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP).

49 Les ressemblances entre les cultures peuvent avoir un effet sur les perceptions tant des casques bleus que des communautés du pays d'accueil. Par exemple, Heinecken a constaté que les femmes casques bleus sud-africaines trouvaient qu'il leur était beaucoup plus facile de se trouver des points communs avec les femmes de la République démocratique du Congo et d'interagir avec elles qu'avec celles du Darfour. Bien que cette étude ait porté sur les points de vue des femmes casques bleus sur les habitantes des localités dont elles sont chargées, un phénomène similaire pourrait influencer sur la façon dont le public des PFC évalue la légitimité et l'efficacité des contingents de maintien de la paix. Lindy Heinecken, « Are Women 'Really' Making a Unique Contribution to Peacekeeping? The Rhetoric and the Reality » (Les femmes apportent-elles 'vraiment' une contribution exceptionnelle au maintien de la paix? Le discours officiel et la réalité), *Journal of International Peacekeeping* 19, n° 3 et 4 (novembre 2015). Pour en savoir plus sur l'assistance au développement économique fournie par l'Afrique du Sud à la RDC, voir Neissan Alessandro Besharati et Carmel Rawhani, « South Africa and the DRC: Evaluating a South-South Partnership for Peace, Governance and Development » (L'Afrique du Sud et la RDC : Évaluation d'un partenariat sud-sud pour la paix, la gouvernance et le développement), Institut sud-africain d'affaires internationales, 2016.

auront un effet de type « modèle de rôle » en encourageant les populations à se prononcer en faveur de l'égalité des sexes, cela indique que dans le cas des PFC, cet effet varie.

Enfin, les sondages ont révélé que les niveaux de soutien manifesté en faveur des activités de maintien de la paix sont relativement élevés tant en Inde qu'en Afrique du Sud. En outre, les représentants d'États Membres en poste à New York ont indiqué qu'ils accordent non seulement de l'importance à l'opinion publique sur les activités de maintien de la paix et qu'ils en tiennent compte au moment de prendre des décisions sur les affectations, mais qu'ils estiment aussi que l'envoi de femmes casques bleus renforce le soutien manifesté en faveur des opérations de maintien de la paix

entreprises par l'ONU.

Par conséquent, il se peut que les femmes casques bleus soient perçues différemment par le public dans différents contextes, et il faudrait se garder de supposer qu'elles augmentent toujours le soutien exprimé en faveur des activités de maintien de la paix ou des droits des femmes. Bien que les affirmations de ce genre soient fréquentes, la réaction du public à l'affectation (ou au décès) de femmes varie. En conséquence, les experts et les responsables de l'élaboration des politiques au sein des gouvernements nationaux et de l'ONU devraient analyser la question de savoir comment les normes et pratiques sociales, culturelles et politiques influent sur la façon dont le public perçoit l'affectation de femmes casques bleus et y réagit.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un groupe de réflexion international et indépendant à but non lucratif qui se consacre à la gestion des risques et au renforcement des capacités d'endurance et de rebond des collectivités humaines en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. Pour remplir sa vocation, l'IPI conjugue recherche sur les politiques, analyse stratégique, publication de travaux et organisation de réunions. Réunissant une équipe pluridisciplinaire venue de plus de 20 pays, l'IPI a des bureaux en face du siège des Nations Unies à New York et à Manama (Bahreïn).



777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA
TEL +1-212-687-4300 FAX +1-212-983-8246

52-52 Harbour House, Bahrain Financial Harbour
P.O. Box 1467, Manama, Bahrain

www.ipinst.org